

## Chapitre 4

# **PERSPECTIVES DE CROISSANCE ET IMPÉRATIFS BUDGÉTAIRES À LONG TERME**

## Résumé

- La composition de la production mondiale continuera à évoluer en faveur des économies émergentes et de l'Asie; alors qu'en 2010 la somme des PIB de la Chine et de l'Inde ne représentait qu'un tiers du PIB de l'OCDE (sur la base des PPA), on prévoit qu'elle en atteigne 73 % en 2060.
- À condition que la frontière technologique continue à progresser au rythme du passé, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant dans l'OCDE jusqu'en 2060 serait du même ordre que le taux de 1½ pour cent observé pendant la période précédant immédiatement la crise.
- À quelques importantes exceptions près, l'effet négatif du vieillissement de la population sur l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE sera largement compensé par une hausse du taux d'activité. Jusqu'en 2030, celle-ci résultera dans la plupart des pays de l'allongement déjà inscrit dans la loi de l'âge de la retraite, de l'incidence positive des progrès de l'éducation et de l'augmentation tendancielle du taux d'activité des femmes. Au-delà de 2030, il faudra de nouvelles réformes pour assurer une indexation effective de l'âge de cessation d'activité sur l'espérance de vie.
- On estime que la crise a réduit de quelque 3¼ pour cent la production potentielle par habitant dans l'ensemble de l'OCDE. Dans certains pays européens, principalement des membres de la zone euro, l'effet a été beaucoup plus marqué ; ainsi, en 2014, la réduction de la production potentielle dépasse 10 % en République tchèque, en Estonie, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Islande et en Slovaquie.
- Dans presque tous les pays de l'OCDE, à l'exception du Japon, l'assainissement budgétaire supplémentaire qui serait nécessaire pour ramener la dette des administrations publiques à 60 % du PIB en 2030 est inférieur, parfois de beaucoup, à celui que l'on prévoyait déjà d'avoir réalisé de 2010 à 2015. Les pays qui auront besoin de réaliser un redressement budgétaire moyen de 1 à 3 points de PIB au-delà de 2015 sont le Canada, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, la Pologne et le Portugal. Dans trois pays – l'Espagne, les États-Unis et le Royaume-Uni – le surcroît de redressement budgétaire moyen nécessaire au-delà de 2015 représente de 3 à 5 points de PIB.
- Au Japon, même un assainissement budgétaire massif, de près de 11 points de PIB, au-delà de 2015 stabiliserait seulement le ratio d'endettement en 2030 ; cela laisse penser qu'il faut appliquer un ensemble complémentaire et plus ambitieux de mesures structurelles et macroéconomiques.
- Pour les dix pays de l'OCDE qui affichent actuellement une dette publique supérieure, ramener cette dette à 60 % du PIB reviendrait à abaisser les primes de risque sur la dette publique et la dette extérieure nette combinées, de de 1½ point en moyenne, allégerait le service de la dette publique de 4 points de PIB en moyenne et accélérerait la croissance à moyen terme de 0,2 point (dans tous les cas en 2030, par rapport à un scénario contrefactuel dans lequel les niveaux actuels d'endettement sont maintenus). Réduire la dette publique favoriserait en outre la résilience et contribuerait à contenir une éventuelle réapparition des déséquilibres mondiaux.
- On prévoit que les taux d'intérêt réels à long terme s'élèvent d'à peu près un point et demi au cours des 4 à 5 prochaines années, sous l'effet d'une résorption des écarts entre production et potentiel ainsi que d'une normalisation des taux directeurs. Après quoi, aucune tension à la hausse des taux d'intérêt n'est attendue jusqu'à bien après 2030, en raison de l'assainissement budgétaire dans les pays de l'OCDE et

du changement de composition de la production mondiale à l'avantage des pays non membres de l'OCDE qui épargnent beaucoup.

- Une amélioration accélérée de la réglementation des marchés de produits pourrait accroître substantiellement le PIB des pays hors OCDE à hauteur de 9 % en moyenne d'ici 2030 et pour les six pays de l'OCDE où cette réglementation est actuellement la plus restreinte, de 6 % en moyenne à l'horizon de 2030.
- Dans de nombreux pays de l'OCDE, une réduction à 5 % du chômage structurel présenterait des avantages budgétaires substantiels ; en Belgique, en Pologne, en France, en Grèce et en République slovaque, il y aurait une amélioration du solde primaire représentant 2 points de PIB, et en Espagne ce serait plus du double.
- Dans les économies de marché émergentes, il serait très bénéfique à long terme de faciliter l'accès à l'éducation ; cela pourrait faire progresser le PIB de 10 % ou plus en Afrique du Sud, en Chine, en Inde et en Indonésie, mais il faut du temps pour que ces bénéfices se concrétisent.

## Prévisions de croissance à long terme de l'économie mondiale

**Ce chapitre présente des prévisions à long terme pour l'économie mondiale**

L'économie mondiale connaîtra dans les prochaines décennies de profondes transformations : une recomposition de la production en faveur des pays hors OCDE et de l'Asie ; une nouvelle réduction des inégalités entre pays, même si d'importants écarts subsisteront entre les niveaux de vie des nations les plus pauvres et les plus riches ; des changements démographiques prenant la forme d'une moindre augmentation de la population, d'un vieillissement et d'un resserrement de la différence de taux d'activité entre les hommes et les femmes. Ce chapitre tente de chiffrer ces tendances au moyen d'un ensemble cohérent de projections à long terme qui prolongent jusqu'en 2060 les projections à court terme présentées dans les chapitres 1 à 3 en utilisant le modèle décrit dans Johansson *et al.* (2013)<sup>1</sup>. En gardant à l'esprit les réserves substantielles qui s'appliquent inévitablement à ce type d'exercice, les prévisions sont ensuite utilisées comme base d'une analyse des déséquilibres budgétaires et des besoins d'assainissement ainsi que de l'incidence de réformes structurelles.

### Cadre de modélisation et questions statistiques

**Les prévisions de production s'appuient sur un modèle de comptabilisation de la croissance**

Le modèle repose sur un ensemble cohérent de projections à long terme de la production potentielle (précisions à l'encadré 4.1). On estime celle-ci jusqu'en 2060 au moyen de projections de toutes les composantes tendanciennes des intrants (emploi, capital humain, efficacité de la main-d'œuvre et capital physique). Le modèle couvre l'ensemble des pays de l'OCDE ainsi que les pays du G20 non membres de l'OCDE (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Fédération de Russie) qui représentaient à eux tous, en 2010, un peu moins de 90 % du PIB mondial calculé aux cours de change du marché<sup>2</sup>.

1. Les données utilisées pour construire les prévisions figurant dans ce chapitre ont été arrêtées au 15 avril 2014. De ce fait, il est possible qu'il existe des différences mineures avec les prévisions à court terme présentées dans les chapitres 1 à 3. Cela signifie également que les parités de pouvoir d'achat (PPA) récemment actualisées concernant les économies de marché émergentes n'ont pas été prises en compte dans les prévisions, même si leur impact est évoqué dans le texte.
2. En lisant la suite de ce chapitre, il faut garder à l'esprit que la présentation des parts du PIB mondial ou des classements des pays utilise cette couverture géographique limitée.

Encadré 4.1. **Le modèle de comptabilisation de la croissance.**

La production potentielle (Y) est calculée au moyen d'une fonction de production Cobb-Douglas avec des rendements constants d'échelle dans laquelle les facteurs de production sont le capital physique (K), le capital humain (H) et l'emploi potentiel (N), à quoi s'ajoute le progrès technologique augmentant la main-d'œuvre (E, auquel on se réfère ci-après sous la dénomination « efficacité de la main-d'œuvre », de sorte que:

$$(1) \quad y = \alpha (n+e+h) + (1-\alpha) k,$$

où les petits caractères représentent des logarithmes, tandis que  $\alpha$  est la part des salaires.

On prévoit la production potentielle jusqu'en 2060 en faisant une projection des composantes tendancielle des intrants. Il est commode de procéder à une décomposition (utilisée dans les tableaux présentés ci-après) en divisant les changements du PIB par habitant, représentation chiffrée approximative du niveau de vie, en composantes productivité et efficacité de la main-d'œuvre (P étant la population):

$$(2) \quad \Delta(y-p) = \Delta(y-n) + \Delta(n-p)$$

En reformulant, on peut distinguer trois composantes des changements de la productivité tendancielle (1):

$$(3) \quad (y-n) = \Delta e + \Delta h + \{(1-\alpha)/\alpha\} \Delta(k-y)$$

Chacune de ces composantes est modélisée et projetée jusqu'en 2060 comme on l'indique ci-dessous (pour plus de précisions voir Johansson et al., 2013):

- L'augmentation de l'efficacité de la main-d'œuvre est déterminée au moyen d'un modèle de convergence conditionnelle, de sorte que son rythme converge vers le taux de progression de la frontière technologique, mais le niveau absolu de l'efficacité de la main-d'œuvre peut rester en deçà de la frontière, même à long terme, du fait de spécificités nationales, notamment les mesures de politique structurelle. Dans le modèle actuel, la réglementation des marchés de produits est un facteur important de la distance vis-à-vis de la frontière technologique. La convergence dépend du point de départ, les pays les plus éloignés de cette frontière convergeant plus rapidement. La convergence est aussi influencée par l'ouverture aux échanges et l'inertie historique. On suppose que le taux annuel de progression de la frontière technologique est de 1,3 % – ce qui correspond à celui observé pendant la décennie antérieure à la crise dans les principaux pays de l'OCDE – et que tous les pays convergeront vers ce rythme à très long terme. Ceux où la réglementation des marchés de produits et des échanges est actuellement la plus restrictive sont censés converger graduellement vers la politique de réglementation moyenne observée dans la zone de l'OCDE, alors que dans les autres pays la réglementation ne change pas.
- Le capital humain est mesuré en nombre moyen d'années de scolarisation par travailleur (avec un taux de rendement décroissant). On fait l'hypothèse que la convergence du capital humain vers la frontière représentée par la Corée se poursuit au même rythme que celui observé globalement de 1960 à 2005, le niveau d'instruction dans le pays actuellement en tête (la Corée) continuant à s'élever jusqu'en 2060 (72 % des personnes âgées de 25 à 29 ans auront suivi des études supérieures contre 63 % en 2009).
- On suppose que l'intensité du capital physique se stabilise graduellement en appliquant au ratio capital/production (K/Y) une règle autorégressive. Cette règle permet une stabilisation progressive du ratio en question dans des pays comme le Canada, l'Australie et la Chine où l'intensité capitaliste a augmenté dans le passé. Pendant la période couverte par la projection, l'intensité capitaliste subit aussi l'influence de l'évolution des taux d'intérêt.

L'évolution de l'utilisation de la main-d'œuvre peut être divisée en trois composantes, la population active étant représentée par LF et la population en âge de travailler par PWA ; on considère que cette dernière correspond à la tranche d'âge de 15 à 74 ans compte tenu de l'horizon lointain des projections:

$$(4) \quad \Delta(n-p) = \Delta(n-lf) + \Delta(lf-pwa) + \Delta(pwa-p)$$

Encadré 4.1. **Le modèle de comptabilisation de la croissance.** (suite)

- L'effet des changements du *chômage structurel* sur l'utilisation de la main-d'œuvre est appréhendé par le premier terme  $\Delta(n-lf)$ . Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage structurel revient progressivement à la valeur la plus faible estimée de 2007 à 2014. Dans les pays non membres de l'OCDE où le chômage est actuellement supérieur à la moyenne de l'OCDE, il devrait converger progressivement vers elle, alors qu'il resterait inchangé dans les pays qui se situent actuellement en deçà de la moyenne de l'OCDE.
  - Pour la plupart des pays, on projette les changements du *taux d'activité* – le deuxième terme  $\Delta(lf-pwa)$  de (4) – au moyen d'un modèle de cohortes, en distinguant les cohortes par tranche d'âge de 5 ans et par sexe. Pour les autres (dont tous les pays non membres de l'OCDE), on emploie une méthode simplifiée pour représenter le modèle de cohortes. L'incidence des politiques publiques diffère aux deux étapes des projections. Les réformes des régimes de retraite récemment adoptées, qui prévoient un relèvement de l'âge normal de départ d'ici à 2030, sont censées être mises en œuvre comme prévu et les taux d'activité des travailleurs seniors sont ajustés en conséquence. On suppose aussi que le comportement en matière de cessation d'activité est influencé par l'élévation du niveau d'instruction. Au-delà de 2030, une hypothèse plus schématique est retenue selon laquelle la part de la vie active dans l'espérance de vie devrait rester constante ; par conséquent, on suppose implicitement que l'âge légal de la retraite est indexé sur la longévité.
  - Un effet de l'évolution démographique sur l'utilisation de la main-d'œuvre est appréhendé par le troisième terme de (4) en tant que changement du rapport entre la population en âge de travailler et la population totale.
1. Dans ce modèle, le taux de croissance de la productivité multifactorielle est égal au taux de croissance de l'efficacité de la main-d'œuvre multiplié par la part des salaires.

**Les déséquilibres entre épargne et investissement influent sur les taux d'intérêt et la croissance**

Le modèle a pour seconde caractéristique spécifique de faire une projection de l'épargne et de l'investissement des pays, dans laquelle les déséquilibres entraînent des variations des taux d'intérêt qui ont un effet en retour sur l'augmentation de la production potentielle en influant sur l'intensité capitaliste de la production (encadré 4.2). À l'échelle mondiale, l'épargne et l'investissement s'équilibrent au moyen d'un ajustement égal des taux d'intérêt dans tous les pays ; ainsi, une tendance à un « excès d'épargne mondiale » *ex ante* pousse partout à une baisse des taux d'intérêt. Dans un pays donné, un excès d'endettement public ou d'endettement extérieur net fait augmenter les taux d'intérêt nationaux. Le taux d'épargne nationale est déterminé par de nombreux facteurs structurels et macroéconomiques, mais les plus importants sont les suivants : la situation démographique, car une population vieillissante épargne moins ; la situation budgétaire, car une hausse de l'épargne publique n'est que partiellement compensée par une baisse de l'épargne privée ; enfin, dans les pays non membres de l'OCDE, le niveau de la protection sociale car il réduit le besoin d'une épargne de précaution. L'intensité capitaliste de la production, et donc l'investissement, réagissent aux taux d'intérêt et cela constitue donc un mécanisme d'équilibrage partiel de l'épargne et de l'investissement qui contribue aussi à empêcher l'accumulation d'une dette nationale excessive (de façon équivalente, il atténue les déficits persistants de balance des paiements courants).

#### Encadré 4.2. Projection de l'épargne, de l'investissement et des taux d'intérêt

L'une des caractéristiques importantes du modèle de projection est le calcul de l'épargne et de l'investissement ainsi que les modalités d'élimination ou d'atténuation des déséquilibres au moyen de variations des taux d'intérêt, avec des conséquences pour la croissance.

L'épargne publique des pays de l'OCDE est déterminée par des règles de bouclage budgétaire centrées sur le solde primaire sous-jacent, qui assurent la stabilité du ratio dette publique/PIB à son niveau récent ou à un niveau spécifiquement ciblé. Dans les pays où la dette brute des administrations publiques est initialement supérieure à 60 % du PIB, la politique budgétaire vise la convergence sur ce niveau d'endettement. Dans ceux où la dette est initialement inférieure au seuil de 60 %, la politique budgétaire vise à stabiliser le ratio. Pour que ces objectifs soient réalisés, on suppose que l'assainissement budgétaire s'effectue au moyen d'une amélioration graduelle du solde primaire sous-jacent, avec un plafond annuel d'assainissement de ½ point de PIB. Cette hypothèse peut être en contradiction avec les projets actuels des gouvernements et n'est pas nécessairement compatible avec les objectifs, cibles ou règles budgétaires à caractère national ou supranational. Il n'est pas tenu compte des effets keynésiens de l'assainissement budgétaire sur la demande. L'incidence sur les comptes publics du vieillissement et des tensions persistantes à la hausse sur les dépenses de santé n'est pas prise en compte ; on suppose implicitement qu'elle est atténuée par des réformes des programmes de dépenses concernés ou compensée par d'autres mesures budgétaires.

Les taux d'épargne privés dans les pays de l'OCDE sont déterminés à partir de travaux économétriques réalisés à l'OCDE (Kerdrain *et al.*, 2010) ; ces travaux montrent que les effets de l'évolution démographique, reflétés par les taux de dépendance des personnes âgées et des jeunes, influent beaucoup sur les tendances à long terme de l'épargne. Mais le solde budgétaire, les termes de l'échange, la croissance de la productivité, le solde pétrolier net et l'offre de crédit ont aussi des conséquences sur ce plan. L'épargne totale des pays de l'OCDE est égale à la somme de l'épargne publique et de l'épargne privée. Cependant, toute augmentation de l'épargne publique est compensée à 40 % par une réduction de l'épargne privée sous l'effet d'une équivalence ricardienne partielle (conformément aux estimations de l'OCDE, par exemple Röhn, 2011).

Dans les pays non membres de l'OCDE, le taux d'épargne total est calculé par une équation, qui se rapproche d'une variante pour l'ensemble de l'économie de l'équation d'épargne privée appliquée à l'OCDE ; elle tient compte des effets induits par les taux de dépendance des personnes âgées et des jeunes, les termes de l'échange, l'offre de crédit, le niveau des dépenses publiques de santé (en tant que variable représentative de la protection sociale) et la croissance de la productivité.

L'investissement hors logement est déterminé par référence au stock de capital et on fait l'hypothèse que la part dans le PIB de l'investissement en logement se stabilise aux niveaux moyens historiques.

Les soldes des balances de paiements courants sont calculés par différence entre les projections de l'investissement et de l'épargne des pays. On fait exception pour un groupe de pays exportateurs de pétrole non membres de l'OCDE dans lequel on place l'Arabie saoudite, la Russie et 27 pays plus petits non membres de l'OCDE. Il n'y a pas de projections des balances courantes pour chacun de ces pays. Au lieu de cela, on calcule le solde total des balances courantes de tous les pays exportateurs de pétrole non membres de l'OCDE sur la base de prévisions de leurs soldes pétroliers : on fait l'hypothèse d'une certaine poursuite de la tendance au renchérissement du pétrole, sur laquelle reposent les projections à court terme, mais qui sont atténuées à moyen terme par une réaction de l'offre.

Les taux d'intérêt à court terme sont censés varier parallèlement au cycle conjoncturel. Ainsi, au fur et à mesure que les écarts de production se résorbent, ils reviennent à des niveaux neutres qui correspondent à la croissance potentielle nominale. Les taux d'intérêt à long terme dérivent des taux d'intérêt à court terme auxquels on ajoute une prime de durée. D'autres effets (décrits ci-après) s'exercent sur les taux : une prime de risque budgétaire propre à chaque pays ; une prime d'endettement externe également spécifique ; une « prime d'équilibrage mondial », qui est égale pour tous les pays et assure le maintien de l'équilibre mondial *ex post* entre l'épargne et l'investissement.



Encadré 4.2. **Projection de l'épargne, de l'investissement et des taux d'intérêt** (suite)

- On suppose qu'une dette publique élevée induit une hausse de la prime de risque budgétaire propre à un pays, comme le montrent Égert (2010) et Laubach (2009). Pour chaque point du ratio de dette publique qui dépasse le seuil de 75 % du PIB, la prime de risque budgétaire appliquée aux taux d'intérêt à long terme augmente de 2 points de base et il y a une hausse supplémentaire de 2 points de base pour chaque point de pourcentage au-delà de 125 %. Le Japon fait exception à cette règle en raison de la proportion élevée de la dette publique financée en interne, de sorte que la prime de risque budgétaire est égale au quart de son niveau dans les autres pays de l'OCDE.
- Les déséquilibres des balances courantes sont cumulés pour calculer la position extérieure — un endettement externe élevé conduisant à des primes de risque par pays supérieures qui se reflètent dans les taux d'intérêt du marché, comme l'ont constaté Lane et Milesi-Ferreti (2001), Rose (2010) ainsi que Turner et Spinelli (2013). Cela donne lieu à une hausse de 2 points de base des taux d'intérêt pour chaque augmentation d'un point de pourcentage du ratio dette extérieure nette/PIB. Pour les pays créanciers nets, on ne réduit pas les taux d'intérêt internes, ce qui est conforme aux conclusions de Turner et Spinelli (2013).
- Les variations des taux d'intérêt mondiaux assurent l'équilibre global entre l'épargne et l'investissement. Par conséquent, si la somme des soldes des balances courantes est plus positive que dans les périodes antérieures, c'est le signe de l'existence d'un excès d'épargne mondiale *ex ante* ; la « prime d'équilibrage mondial » va ensuite exercer une pression à la baisse sur tous les taux d'intérêt, ce qui, en stimulant l'investissement, restaure l'équilibre de l'épargne et de l'investissement au niveau mondial.

**On suppose que la production va retrouver en douceur son niveau potentiel en 4 ou 5 ans**

La troisième caractéristique des projections à long terme est leur ancrage dans les projections à court terme pour 2015. Au-delà de cette date, on suppose que les écarts de production se résorbent progressivement, sur une période de quatre à cinq ans en général, selon leur importance initiale. Cette hypothèse implique une croissance supérieure à la tendance, pendant les toutes premières années de la période considérée, dans les pays ayant des écarts de production négatifs en 2015<sup>3</sup>. Dans une hypothèse alternative, où des écarts de production négatifs importants persisteraient, il y aurait un risque de dégradation, les effets d'hystérèse entraînant une baisse de la production potentielle plus marquée et plus permanente (De Long et Summers, 2012). Une fois l'écart de production comblé, on suppose que la production croisse parallèlement au potentiel et que la politique monétaire assure le retour de l'inflation à l'objectif national ou régional.

**La crise a réduit la production potentielle, mais pas son taux de croissance**

Les projections reposent sur une autre hypothèse optimiste selon laquelle la crise a seulement réduit le niveau de la production potentielle, mais n'a pas eu d'effet négatif permanent sur son taux de croissance. En comparaison avec un scénario contrefactuel reposant sur les tendances antérieures à la crise, le niveau de la production potentielle agrégée de

3. Selon les projections actuelles, les pays où l'écart entre production et potentiel sera nettement négatif en 2015 – Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et République tchèque, – connaîtront jusqu'en 2020 une croissance annuelle moyenne du PIB supérieure d'un point environ à la croissance potentielle ; en Grèce, ce sera à peu près le double.



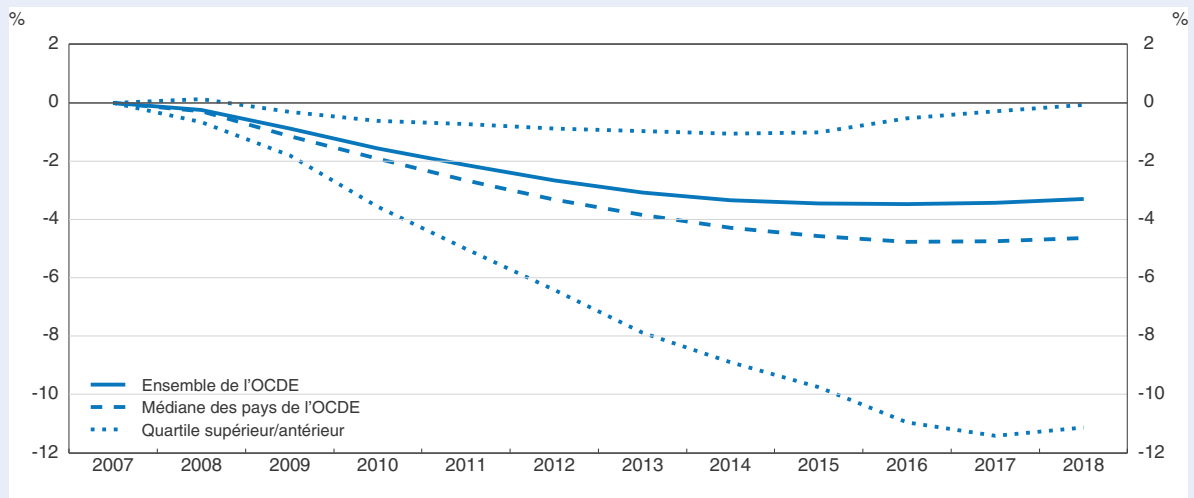
l'OCDE a diminué d'à peu près 3¼ pour cent (encadré 4.3), ce qui correspond au recul (temporaire) de la croissance potentielle de l'OCDE de quelque ½ point par an de 2008 à 2013 (tableau 4.1). Toutefois, la perte dépasserait 10 % dans un certain nombre de petits pays de l'OCDE. On fait l'hypothèse d'un effacement d'une partie de cette perte à moyen terme quand l'augmentation du taux de chômage structurel imputable aux effets d'hystérèse prendra fin et quand ce taux reviendra progressivement à ses niveaux d'avant la crise.

### Encadré 4.3. L'effet de la crise sur la production potentielle

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la crise a probablement réduit de façon permanente la production potentielle, de sorte que, même si la reprise se poursuit, le PIB risque de ne pas retrouver sa trajectoire antérieure. On ne connaît pas exactement l'importance de cette perte du fait de l'incertitude inhérente aux estimations de la production potentielle, de la difficulté de savoir ce que serait le scénario contrefactuel et de celle de distinguer l'effet de la crise d'autres facteurs, notamment les changements de politique. On estime l'incidence de la crise en comparant la production potentielle par habitant de référence à un scénario contrefactuel ayant les caractéristiques suivantes : le taux d'activité tendanciel et le taux de chômage structurel restent à leur niveau d'avant la crise (2007) ; on suppose que la productivité tendancielle de la main-d'œuvre continue à progresser au même rythme moyen qu'avant la crise (2007) ; enfin, la situation démographique est la même que dans le scénario de référence. Avec cette méthode, on trouve une réduction de quelque 3¼ point de la production potentielle dans l'ensemble de l'OCDE en 2014 (voir graphique).


#### Effets estimés de la crise sur la production potentielle des pays de l'OCDE

Réduction en pourcentage de la production potentielle par habitant relativement à un scénario contrefactuel antérieur à la crise



Note : On estime les effets de la crise par rapport à un scénario contrefactuel dans lequel la productivité tendancielle continue à progresser au même rythme qu'avant la crise (2000-2007), tandis que le taux de chômage structurel et le taux d'activité tendanciel restent à leur niveau d'avant la crise (2007).

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054379>

### Encadré 4.3. L'effet de la crise sur la production potentielle (suite)

Toutefois, l'effet estimé de la crise diffère sensiblement selon les pays. Pour le pays médian de l'OCDE, il est supérieur à 4 % en 2014 parce que les petits pays ont généralement été plus touchés que les grands. Les pays les plus affectés (ceux du quartile inférieur) auront perdu 11 % environ de leur potentiel en 2016. À l'inverse, dans les pays les moins affectés (quartile supérieur), l'effet de la crise se dissipe progressivement.

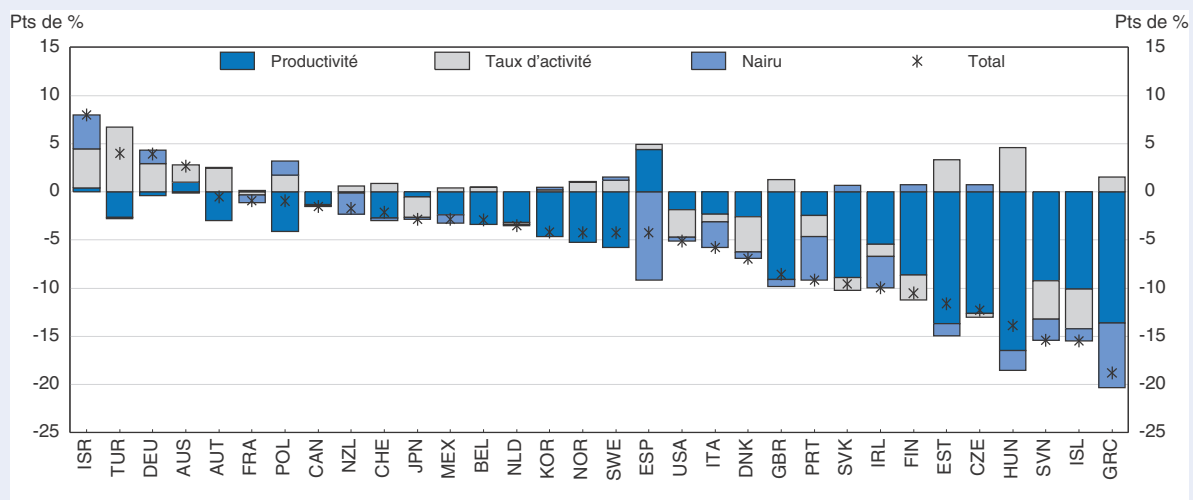
L'incidence estimée de la crise dans les différents pays de l'OCDE est hétérogène; dans les plus éprouvés, elle consiste surtout en un freinage de la progression de la productivité (voir second graphique ci-après). En Estonie, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en République tchèque et en Slovaquie, on estime l'incidence négative de la crise à plus de 10 % et elle se manifeste principalement par un ralentissement de la productivité tendancielle. La plus forte augmentation du chômage structurel a lieu en Espagne, mais cet effet est en partie contrebalancé par une accélération de la productivité tendancielle qui résulte probablement d'un redéploiement de la production hors du secteur de la construction.

Inversement, en Israël, en Turquie, en Allemagne et en Australie, les estimations de la production potentielle actuelle dépassent les résultats du scénario contrefactuel en raison surtout d'un taux d'activité supérieur et d'un taux de chômage structurel inférieur à ce qu'aurait laissé penser la période précédant immédiatement la crise. Ces résultats découlent peut-être des réformes antérieures du marché du travail (notamment en Allemagne) ou de la poursuite des tendances sociétales du taux d'activité (en particulier la hausse de celui des femmes en Turquie et en Israël) qui n'ont guère été influencées par la crise ; cela illustre la difficulté de construire un scénario contrefactuel fiable.

On estime que l'effet négatif sur le taux d'activité est le plus marqué au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Japon et en Slovaquie, pays dans lesquels il pourrait avoir réduit de 3 à 4 % la production potentielle par rapport à la période immédiatement antérieure à la crise. Cependant, l'essentiel de cette baisse découle peut-être des tendances démographiques ; le maintien des taux d'activité *par âge* à leurs niveaux d'avant la crise expliquerait l'essentiel (au Danemark, aux États-Unis et au Japon) ou plus de la moitié (en Islande et en Slovaquie) du recul total du taux d'activité. Si l'on ignore l'effet négatif sur le taux d'activité, l'incidence estimée de la crise sur la production potentielle en 2014 diminue : elle est ramenée de 5 à 2½ pour cent aux États-Unis, de 2¾ à ¾ pour cent au Japon et de 3¾ à 2¼ pour cent pour l'ensemble de l'OCDE.

### Effets estimés de la crise sur la production potentielle par habitant de chaque pays de l'OCDE

Différence en 2014



Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933054398>

Tableau 4.1. Croissance de la production potentielle totale et de ses composantes

Moyenne annuelle en pourcentage de variation

	PIB potentiel				PIB potentiel per capita (1) = (2) + (3)				Tendance de la productivité (2)				Ratio de l'emploi potentiel (3)			
	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060
Australie	3.2	3.1	3.2	2.4	1.8	1.5	2.0	1.6	1.1	1.2	2.0	1.5	0.7	0.3	0.0	0.1
Autriche	2.1	1.7	1.9	1.6	1.7	1.4	1.6	1.6	1.2	0.7	1.7	1.6	0.5	0.7	-0.1	0.0
Belgique	1.8	1.2	2.0	2.0	1.4	0.4	1.4	1.6	0.9	0.4	1.6	1.6	0.5	0.0	-0.2	0.1
Canada	2.7	1.8	2.1	1.9	1.6	0.7	1.2	1.4	0.9	0.6	1.5	1.4	0.7	0.1	-0.3	0.0
Chili	3.8	4.5	4.4	2.2	2.7	3.5	3.7	2.1	1.6	2.0	3.0	1.9	1.1	1.5	0.7	0.2
République tchèque	3.5	1.9	2.9	1.7	3.5	1.3	2.8	1.8	3.4	1.4	2.9	2.1	0.2	-0.1	-0.1	-0.2
Danemark	1.5	0.7	1.6	2.0	1.2	0.2	1.3	1.9	1.0	0.6	1.5	1.8	0.2	-0.4	-0.1	0.1
Estonie <sup>1</sup>	5.1	2.0	2.8	1.8	5.4	2.0	3.1	2.1	4.4	2.1	3.1	2.2	1.0	0.0	0.0	-0.1
Finlande	2.8	0.7	2.0	1.5	2.5	0.3	1.7	1.5	1.6	0.2	2.1	1.4	0.8	0.0	-0.4	0.1
France	1.8	1.2	2.2	1.5	1.1	0.7	1.8	1.4	0.9	0.9	1.9	1.3	0.2	-0.2	-0.1	0.1
Allemagne	1.3	1.2	1.1	1.1	1.2	1.4	1.3	1.6	0.9	0.8	1.6	1.6	0.3	0.6	-0.3	0.0
Grèce	3.0	-0.9	2.2	1.3	2.6	-1.2	2.1	1.4	1.8	-0.4	2.0	1.6	0.8	-0.7	0.1	-0.2
Hongrie	2.8	0.4	1.7	1.9	3.1	0.5	1.9	2.2	3.0	0.4	1.5	2.4	0.0	0.2	0.3	-0.3
Islande	3.7	1.4	1.8	1.9	2.5	0.1	0.9	1.6	2.3	0.8	1.2	1.6	0.2	-0.7	-0.2	0.0
Irlande	5.4	1.7	2.3	1.4	3.5	0.8	1.4	0.7	2.3	1.6	1.1	0.6	1.2	-0.8	0.3	0.0
Israël	3.6	3.9	3.2	2.6	1.6	2.0	1.9	1.6	1.0	1.0	1.3	1.4	0.6	1.0	0.6	0.2
Italie	1.2	0.0	1.5	1.7	0.7	-0.6	1.2	1.7	0.2	-0.1	1.2	1.7	0.5	-0.5	0.0	0.0
Japon	0.7	0.5	1.1	1.2	0.5	0.5	1.4	1.8	0.9	0.8	1.5	1.9	-0.4	-0.2	-0.1	-0.1
Luxembourg	4.0	2.3	2.1	1.6	2.6	0.6	1.1	1.1	0.4	-0.7	0.8	1.2	2.2	1.3	0.3	-0.1
Mexique	2.5	2.4	2.9	3.2	1.2	1.2	2.0	2.9	0.6	0.2	0.9	2.4	0.6	1.0	1.0	0.5
Pays-Bas	2.0	1.1	2.1	1.8	1.5	0.6	1.8	1.9	0.9	0.4	1.9	1.8	0.6	0.2	-0.1	0.0
Nouvelle-Zélande	3.2	1.8	2.6	2.2	1.9	0.7	1.7	1.7	0.8	0.7	1.7	1.6	1.1	0.1	0.1	0.1
Norvège	3.0	2.4	2.1	1.6	2.3	1.2	1.3	1.2	1.7	0.9	1.4	1.2	0.6	0.2	-0.1	0.0
Pologne	4.1	3.4	2.2	0.9	4.2	3.3	2.3	1.3	3.6	3.0	2.8	1.7	0.6	0.3	-0.5	-0.4
Portugal	1.8	0.3	1.4	2.0	1.2	0.2	1.3	2.2	1.3	1.0	1.1	2.3	-0.1	-0.8	0.2	-0.1
Corée	4.6	3.7	2.9	1.6	4.1	3.1	2.6	1.8	3.2	2.5	2.4	1.9	0.8	0.5	0.2	-0.1
République slovaque	4.7	3.2	2.6	1.1	4.7	2.9	2.5	1.4	4.1	2.8	3.0	1.9	0.5	0.1	-0.5	-0.4
Slovénie <sup>1</sup>	3.3	0.9	1.8	1.8	3.1	0.3	1.6	1.9	2.6	1.1	2.0	2.1	0.5	-0.8	-0.4	-0.1
Espagne	3.3	0.6	1.5	1.6	1.8	-0.2	1.1	1.4	0.5	1.2	0.6	1.6	1.3	-1.4	0.5	-0.2
Suède	2.6	2.1	2.6	1.6	2.2	1.3	2.0	1.3	2.1	1.1	2.1	1.3	0.2	0.1	-0.1	0.0
Suisse	1.8	1.9	2.1	1.7	1.2	0.7	1.5	1.5	0.9	0.4	1.7	1.6	0.3	0.3	-0.2	-0.1
Turquie	3.9	4.9	4.2	2.3	2.5	3.6	3.3	1.9	2.6	2.1	2.4	1.6	-0.1	1.4	0.8	0.3
Royaume-Uni	2.6	1.0	2.6	1.9	2.1	0.3	2.0	1.6	1.7	0.2	2.0	1.5	0.4	0.1	0.0	0.1
États-Unis	2.6	2.0	2.4	1.7	1.7	1.1	1.6	1.2	1.8	1.5	1.9	1.1	-0.1	-0.4	-0.3	0.1
Zone euro <sup>1</sup>	1.7	0.9	1.7	1.5	1.1	0.5	1.5	1.5	0.8	0.7	1.5	1.6	0.4	-0.2	-0.1	0.0
Total OCDE <sup>1</sup>	2.2	1.7	2.2	1.8	1.5	1.0	1.7	1.6	1.3	1.0	1.7	1.5	0.2	0.0	0.0	0.1
Argentine	3.4	4.8	3.4	2.3	2.5	3.9	2.6	2.0	0.5	2.6	2.1	2.0	2.0	1.3	0.5	-0.1
Brésil	2.9	3.3	2.6	2.1	1.6	2.4	2.0	2.1	0.6	1.4	1.6	2.4	1.0	1.0	0.3	-0.4
Chine	10.2	9.2	5.0	2.4	9.5	8.5	4.7	2.8	8.9	8.6	5.1	3.2	0.5	-0.1	-0.4	-0.5
Inde	7.0	7.0	5.8	4.3	5.3	5.7	4.8	3.9	5.3	5.3	4.0	3.8	0.1	0.4	0.8	0.1
Indonésie	3.9	5.8	5.5	3.7	2.5	4.4	4.5	3.4	2.1	3.3	4.0	3.6	0.4	1.0	0.5	-0.2
Fédération de Russie	5.3	3.4	2.7	1.4	5.6	3.5	3.1	1.9	4.5	3.8	3.7	2.1	1.1	-0.3	-0.6	-0.2
Afrique du Sud <sup>1</sup>	3.0	3.6	4.5	2.6	1.6	2.5	3.9	2.2	1.9	2.3	2.9	2.0	-0.3	0.1	1.0	0.2
Total pays non OCDE <sup>1</sup>	7.1	7.0	4.8	2.9	6.0	6.0	4.1	2.9	5.7	5.9	4.1	3.1	0.3	0.1	0.1	-0.2

Note : Les contributions à la croissance pour la tendance de la productivité et le taux d'emploi potentiel sont montrées dans les tableaux 4.2 et 4.3.

1. Les données de production potentielle démarrent en 2001 pour la Slovénie, l'Afrique du sud et le total hors OCDE ; et 2002 pour l'Estonie, la zone euro et le total OCDE.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.

**Les politiques publiques jouent un rôle important dans le scénario de référence**

Les politiques structurelles et budgétaires jouent un rôle important dans les prévisions. Le modèle tient compte des éléments suivants : incidence des politiques du marché du travail et des retraites sur l'évolution du chômage et du taux d'activité ; incidence de la réglementation des marchés de produits et des échanges sur l'innovation et la diffusion des technologies ; incidence de l'assainissement budgétaire dans les économies avancées et des politiques d'amélioration de la protection sociale dans les économies émergentes sur l'épargne, les déséquilibres mondiaux, l'endettement et l'accumulation de capital via les modifications du coût de celui-ci. Sachant qu'à un horizon de plusieurs décennies, les conditions et politiques structurelles changeront vraisemblablement, le scénario de référence intègre des évolutions jugées probables dans certains domaines (ce scénario de référence ne fait délibérément pas l'hypothèse d'une poursuite des politiques actuelles). Bien qu'il s'agisse de changements significatifs des politiques publiques, il reste une grande marge pour réaliser d'autres réformes structurelles destinées à accélérer la croissance tendancielle, comme on le verra dans les variantes du scénario de référence (voir ci-après).

**Avvertissement : les comparaisons internationales sont faussées par des problèmes statistiques...**

Dans les sections suivantes, on fera une comparaison des PIB et des PIB par habitant. Toutefois, il faut savoir que cet exercice est faussé par deux problèmes d'ordre statistique, à savoir le passage partiel à un nouveau système de comptes nationaux et l'actualisation récente des parités de pouvoir d'achat (PPA).

**...dus au changement de système de comptabilité nationale...**

- Dans les pays (Australie, Canada, Corée, États-Unis, Israël et Mexique) qui ont déjà adopté le nouveau système de comptabilité nationale (SCN08)<sup>4</sup>, le PIB nominal a été majoré d'un montant maximum compris entre 2½ et 8%. En outre, comme ce changement a entraîné aussi une révision en hausse de la croissance du PIB réel historique, il affecte la croissance potentielle future attendue. Cela pose le problème suivant : les PIB actuels et prévus des pays qui sont déjà passés au nouveau système augmentent par rapport à ceux qui ne l'ont pas encore fait<sup>5</sup>.

**... ainsi qu'aux révisions des PPA**

- Les comparaisons internationales du PIB sont effectuées en utilisant les PPA plutôt que les cours de change du marché. Une révision importante des PPA des pays de l'OCDE (plus la Russie), qui fait passer l'année de référence de 2005 à 2011, a été diffusée au début de cette année par le *Programme de comparaison internationale* (elle est intégrée aux projections présentées ici), mais l'actualisation pour le reste du monde vient juste d'être diffusée (et ne figure donc pas ici). L'actualisation, qui comprend des changements de la méthodologie des calculs, entraîne une importante révision du poids relatif des économies de marché

4. Entre autres changements méthodologiques, SCN08 modifie le traitement comptable des dépenses de recherche-développement, des équipements militaires et des services d'intermédiation financière.
5. Il est prévu que la plupart des pays européens adoptent le SCN08 dans le courant de 2014 et que les pays non membres de l'OCDE le fassent ensuite.

émergentes. En particulier, la révision de la PPA fait apparaître pour la Chine un PIB supérieur de 18 % en 2011 à ce que l'on pensait auparavant ; cela signifie que le PIB de la Chine dépasserait celui des États-Unis cette année et non au début des années 2020 comme l'indiquent les projections présentées dans ce chapitre. On anticipe des révisions similaires pour d'autres BRIICS, ce qui se traduirait par une augmentation de 23 % de leur PIB total mesuré avec les PPA en 2010.

### **Changements de la composition du PIB mondial**

**Selon les prévisions, la croissance hors de l'OCDE continue à dépasser celle de l'OCDE, mais la différence diminue**

On prévoit que la croissance potentielle totale des pays hors OCDE reste supérieure à celle de ceux de l'OCDE, mais que l'écart se réduise progressivement (tableau 4.1, quatre premières colonnes). Depuis 2000, la croissance tendancielle hors de l'OCDE ressort à quelque 7 % par an en moyenne, ce que l'on rapprochera des 2 % pour la zone de l'OCDE (mais on discerne un fléchissement depuis la crise). Selon les prévisions, la croissance hors OCDE ralentit pour s'établir à un rythme annuel moyen inférieur à 5 % de 2014 à 2030 et à 3 % de 2031 à 2060, alors que le rythme annuel moyen dans l'OCDE est un peu supérieur et un peu inférieur à 2 % au cours de ces deux périodes. Ces changements ne résultent que marginalement de l'augmentation de la population. Hors de l'OCDE, son taux d'augmentation annuel passe de quelque 1 % récemment à approximativement zéro de 2031 à 2060, alors que dans la zone de l'OCDE, il passe de quelque 3/4 à 1/4 pour cent.

**La croissance de la Chine devrait ralentir, et être surpassée par celles de l'Inde et de l'Indonésie**

Le ralentissement de la croissance tendancielle du PIB caractérise tous les pays non membres de l'OCDE, mais c'est en Chine qu'il est le plus marqué ; le rythme annuel moyen de croissance, qui est de 9 à 10 % depuis 2000, va sans doute diminuer à peu près de moitié de 2014 à 2030 et d'encore une moitié entre 2031 et 2060. L'Inde et l'Indonésie devraient dépasser la Chine et devenir en 2020 les deux pays ayant la croissance la plus rapide, puis ils conserveraient cette position jusqu'en 2060, dernière année de la projection.

**Il y aura une redistribution massive du PIB en faveur des pays non membres de l'OCDE et de l'Asie**

Cette configuration de la croissance implique une profonde recomposition du PIB mondial à l'avantage des pays non membres de l'OCDE. Selon les comparaisons faites avec les PPA actuelles (voir encadré 4.4), le PIB combiné de la Chine et de l'Inde représentait 33 % de celui de la zone de l'OCDE en 2010, mais cette proportion devrait atteindre 73 % d'ici 2060 (graphique 4.1). En outre, comme on l'a déjà souligné, les révisions récentes des PPA (non intégrées ici) vont probablement accentuer cette tendance dans les économies émergentes. Parallèlement, il y aura une progression de la part de l'Asie dans le PIB mondial au détriment de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Alors qu'elle en représentait le quart environ au début du siècle, elle dépasse déjà le tiers et devrait atteindre 40 % en 2030 avant de se stabiliser à quelque 45 % dans les années 2050. Cette évolution est illustrée par le classement des pays en fonction du niveau du PIB au terme de la projection : les cinq premiers sont la Chine, les États-Unis, l'Inde, le Japon et l'Indonésie.

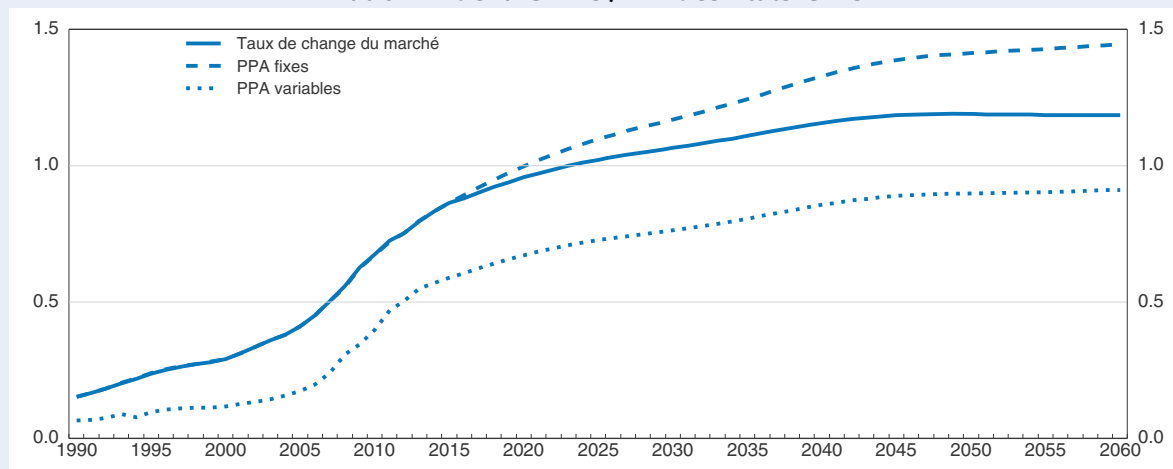
#### Encadré 4.4. Comparaison du PIB de différents pays sur la base des parités de pouvoir d'achat

La comparaison des revenus entre des pays qui n'ont pas la même monnaie fait généralement appel aux parités de pouvoir d'achat (PPA) plutôt qu'aux cours de change du marché. Les PPA représentent les taux de change qui donnent une équivalence de pouvoirs d'achat, de sorte qu'un dollar permet d'acheter la même quantité de biens et de services dans tous les pays. Indépendamment de la profonde révision récente des PPA pour les pays non membres de l'OCDE, à laquelle il est fait référence plus haut (et qui résulte d'une nouvelle méthodologie de calcul), les taux de change exprimés sous forme de PPA tendent à varier lentement au fil du temps en fonction de l'évolution du pouvoir d'achat qu'offrent les revenus dans les différents pays et sont moins fluctuants que les cours de change du marché. Étant donné que les prix des biens et services produits localement et non soumis à la concurrence des importations sont généralement plus modérés dans un pays où les revenus sont plus faibles, une mesure des revenus fondés sur les PPA fait généralement apparaître des revenus plus élevés dans les économies en développement qu'une mesure fondée sur les cours de change du marché.


L'effet de Balassa-Samuelson laisse prévoir que, au fur et à mesure que les revenus convergent, les PPA convergent vers les cours de change du marché, de sorte que la différence entre l'utilisation des cours de change du marché et le recours aux PPA courantes pour comparer les économies des pays membres et non membres de l'OCDE diminue au fil du temps. L'effet de Balassa-Samuelson s'explique par le fait que la croissance de la productivité diffère selon les secteurs, alors que les salaires sont généralement moins différenciés. Le plus souvent, la productivité augmente plus vite dans le secteur des biens faisant l'objet d'échanges internationaux que dans le secteur des biens non échangés. Dans la mesure où la croissance plus rapide de la productivité dans le premier pousse les salaires à la hausse dans tous les secteurs, les biens non échangés voient leur prix augmenter par rapport au prix des biens échangés, aboutissant ainsi à une hausse de l'indice global des prix. La vitesse à laquelle le taux de change en termes de PPA réagit à la convergence des revenus par habitant est obtenue à partir des résultats empiriques de Frankel (2006).

Du fait que, dans les pays non membres de l'OCDE, les revenus par habitant sont généralement plus faibles que dans les pays membres et que, partant, les biens et services non échangés y sont moins onéreux, la taille relative des économies non membres apparaît habituellement plus grande que celle des membres de l'OCDE lorsqu'elle est mesurée sur la base des PPA courantes et non aux taux de change courants du marché. Cet effet a été observé depuis longtemps dans les comparaisons internationales faisant appel aux Penn World Tables et on le connaît sous l'appellation d'effet Penn. Le graphique 4.1 en donne une illustration : la part globale mesurée en PPA courantes se rapproche progressivement de la part mesurée aux cours de change du marché, au fur et à mesure que les revenus par habitant convergent. Le graphique ci-dessous met en évidence cette évolution pour le PIB de la Chine par rapport à celui des États-Unis en fonction de différentes méthodes de mesure des taux de change.

#### Ratio PIB de la Chine / PIB des États-Unis

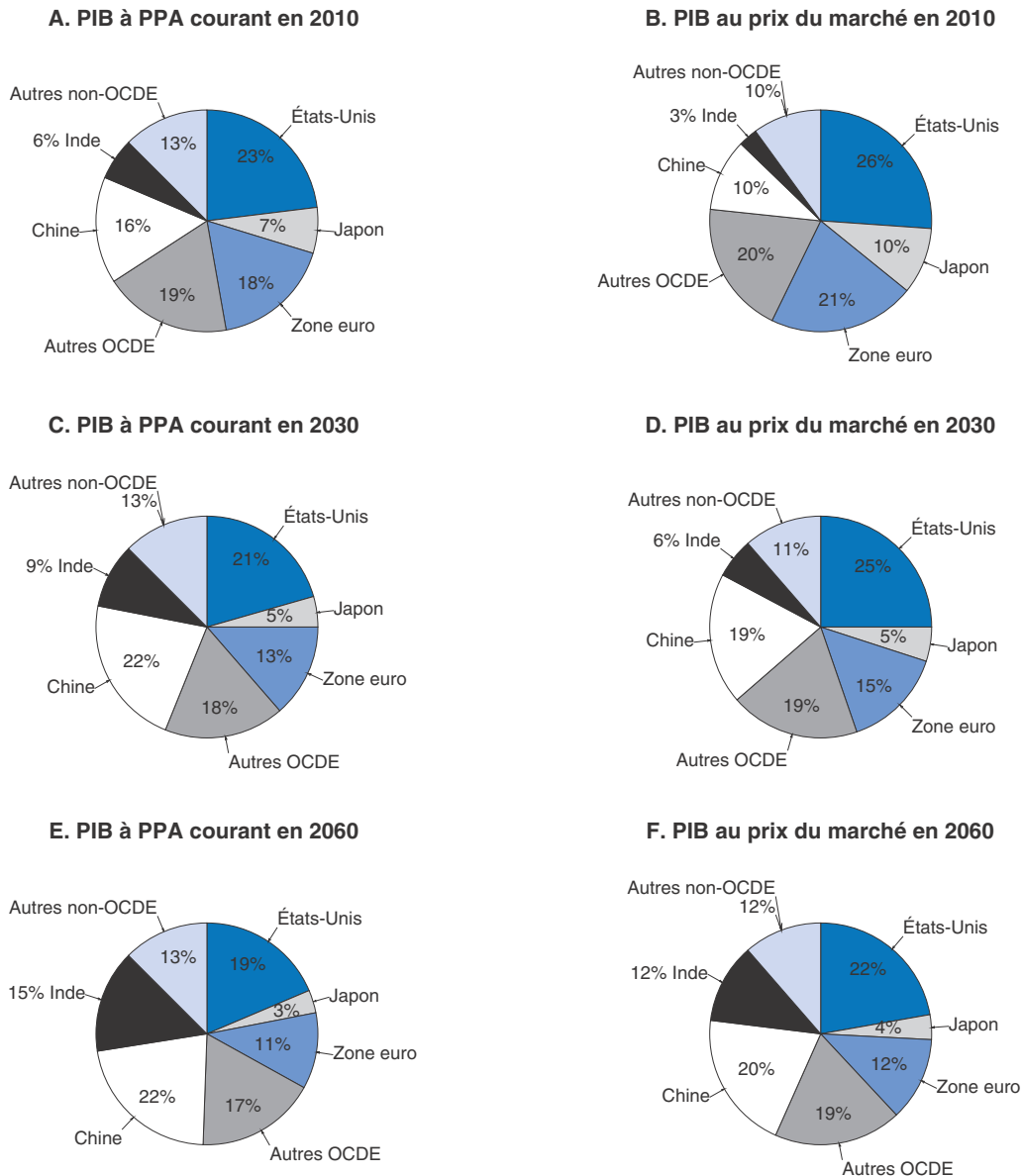


Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054417>


Graphique 4.1. **Évolution de la composition du PIB mondial d'ici 2060**

En pourcentage du PIB mondial



Note : Le monde est ici défini comme l'ensemble des pays de l'OCDE plus l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Fédération de Russie.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054436>

**Évolution du niveau de vie mesuré par le PIB par habitant**

**Dans la zone de l'OCDE, le PIB par habitant devrait retrouver les taux de croissance d'avant la crise**

Les projections peuvent aussi être considérées sous l'angle de la croissance du PIB par habitant, une donnée représentative du niveau de vie et une référence pour évaluer la performance d'une économie. On prévoit qu'elle se redresse dans l'ensemble de l'OCDE, après l'accès de faiblesse qu'elle a connu depuis la crise, pour dépasser légèrement



jusqu'en 2060 le taux de 1½ pour cent par an observé en 2000-2007. Hors de l'OCDE, la croissance du PIB par habitant, qui semble avoir été peu affectée par la crise, est très supérieure, mais devrait décélérer à 4 % par an jusqu'en 2030 et à 3 % de 2030 à 2060.

**Les inégalités entre les pays se réduiront mais pas nécessairement au sein des pays**

Du fait de la convergence conditionnelle inhérente au modèle et d'une certaine convergence des politiques structurelles, il y a réduction des inégalités entre les pays. Ainsi, le PIB par habitant des cinq pays les plus riches ne double pas tout à fait d'ici 2060, alors que dans les cinq les plus pauvres il est multiplié par un facteur de 3½ à 7½. Toutefois, en l'absence d'initiative des pouvoirs publics, la réduction des inégalités entre pays pourrait se refléter par un creusement très marqué des inégalités internes aux pays sous l'effet du changement technologique qui favorise les revenus du travail qualifié (OCDE, 2014a).

**Des pays partant de situations analogues peuvent enregistrer des taux de croissance différents**

Malgré la convergence conditionnelle qui caractérise le modèle, même des pays partant de niveaux analogues de leur PIB par habitant sont parfois destinés, selon les projections, à connaître des rythmes de croissance différents, ce qui implique une évolution de leur classement au cours de la période étudiée (encadré 4.5). La meilleure façon d'expliquer de telles variations consiste à les décomposer entre productivité tendancielle et utilisation de la main-d'œuvre, selon la description de l'encadré 4.1 et son illustration chiffrée des tableaux 4.1, 4.2 et 4.3.

**La croissance du PIB par habitant s'explique avant tout par la productivité tendancielle**

Pour tous les pays, la principale contribution à la croissance du PIB par habitant vient de la hausse tendancielle de la productivité (tableau 4.2), lequel s'explique lui-même principalement par le progrès technique, mesuré en termes d'« efficacité du travail » dans le cadre de modélisation (encadré 4.1). Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, l'efficacité du travail devrait progresser, d'ici 2030 et sur la période 2030-60, de 1.4 et 1.3 % par an, taux qui est, respectivement, légèrement supérieur et proche du rythme supposé de croissance à la frontière technologique. Cependant, pour la plupart des pays non membres de l'OCDE et plusieurs pays de l'OCDE (Chili, Corée, Estonie, Pologne, République slovaque et République tchèque), la croissance prévue de l'efficacité tendancielle du travail est supérieure, sous l'effet d'une croissance antérieure rapide et de la distance encore grande qui les sépare de la frontière technologique (tous ces pays ont actuellement un PIB par habitant inférieur à la médiane de l'OCDE). À l'inverse, la croissance de l'efficacité tendancielle du travail est, selon les prévisions, bien inférieure dans un certain nombre d'autres pays de l'OCDE – Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique et Portugal –, reflétant l'inertie d'une faible croissance antérieure, laquelle ne se limite pas, pour l'essentiel, à la période postérieure à la crise.

#### Encadré 4.5. Évolution du classement des pays en fonction de leur PIB par habitant

Le présent encadré met en lumière les pays dont la progression du PIB par habitant est la plus marquante, soit en valeur absolue soit par le rang qu'ils occupent dans le classement des pays. La comparaison internationale du PIB par habitant est établie sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) courantes. Comme on utilise les PPA courantes plutôt que les PPA fixes, le PIB de pays à faible revenu tels que l'Inde et la Chine augmente un peu moins sur la période de projection que celui de pays à revenu élevé tels que les États-Unis. Eu égard à l'interprétation de ces classements, il convient de garder à l'esprit que le nombre de pays couverts est limité et qu'il se pose des problèmes statistiques relatifs à la révision récente des PPA et des comptes nationaux pour certains pays (voir l'examen de ce sujet plus haut dans le texte principal). En particulier, pour le tableau figurant dans le présent encadré, les révisions récentes des PPA auraient pour effet de relever de 5 point de pourcentage en moyenne le PIB historique par habitant des BRIIC par rapport à celui des États-Unis.

Compte tenu du cadre sous-jacent de convergence conditionnelle, les gains absolus sont plus grands pour les pays qui ont initialement le PIB par habitant le plus faible. Ainsi, le gain moyen de PIB par habitant d'ici 2060, mesuré par rapport aux États-Unis, est inférieur à un point de pourcentage pour les pays actuellement classés parmi les dix premiers, mais atteint en moyenne 15 points de pourcentage pour les dix derniers pays du classement actuel (voir tableau de l'encadré). Cependant, l'hypothèse sous-jacente de convergence conditionnelle sous-estime probablement les changements de rang des pays dans le classement, comme l'illustre la comparaison des changements de rang sur la période 1995-2012 qui, en termes moyens absolus, sont d'environ 50 % supérieurs à ceux des périodes de projection 2012-30 ou 2030-60. En d'autres termes, le modèle ne peut pas prévoir une répétition d'épisodes historiques tels que la « décennie perdue » du Japon, l'effet de la crise financière sur l'Islande, ou encore la transformation du « Tigre celtique » irlandais.

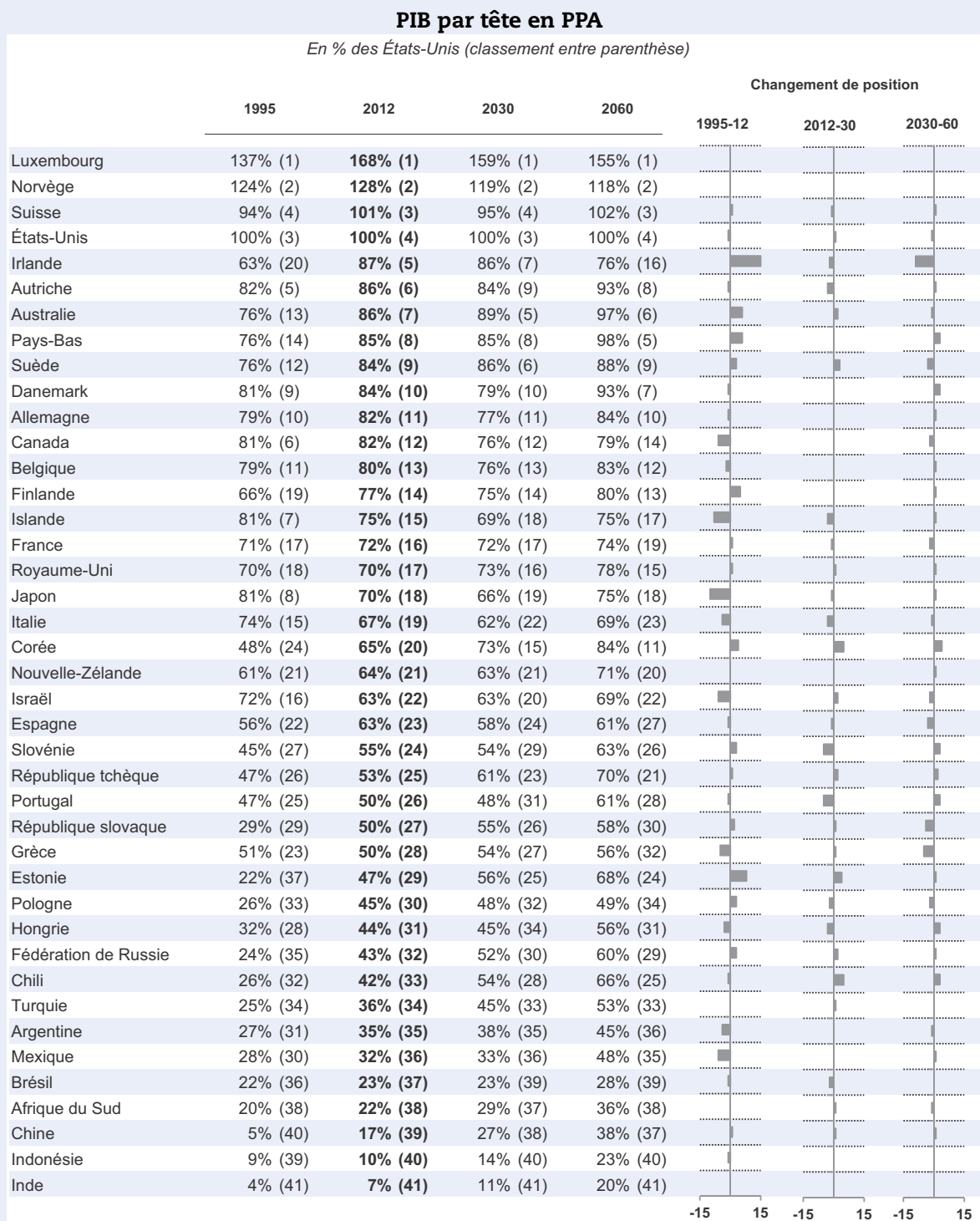
Les pays qui commencent à des niveaux comparables de PIB par habitant peuvent néanmoins enregistrer des degrés différents de rattrapage prévu (et, partant, changer de rang dans le classement) et ce, pour diverses raisons, notamment sous l'impulsion d'une progression initiale de l'efficacité du travail, ou encore parce que l'évolution du PIB par habitant résulte aussi de changements dans le taux d'emploi, l'intensité de capital ou le capital humain. Les différences dans les projections du taux d'emploi sont elles-mêmes influencées par la démographie ainsi que par les hypothèses quant aux politiques du marché du travail, y compris celles qui concernent les retraites.

La Corée compte parmi les pays dont le classement au regard du PIB par habitant progresse le plus sur la période 2012-30, en raison de l'impulsion donnée par la récente et rapide croissance de l'efficacité du travail, dont les effets se prolongent à moyen terme, ainsi que d'une forte contribution du capital humain (la Corée est aussi l'un des grands gagnants de la récente révision SCN08 : son PIB s'est élevé d'environ 8 % et les estimations de la récente croissance potentielle, d'environ ¼ point de pourcentage par an). La Chine, quant à elle, est la grande gagnante en termes de rattrapage absolu du PIB par habitant (par rapport aux États-Unis), conséquence du dynamisme insufflé par une forte croissance historique de l'efficacité du travail et de l'accroissement supplémentaire de l'intensité de capital. Même si, en Chine, la progression de l'efficacité du travail devrait diminuer par rapport à son taux d'augmentation moyen sur la dernière décennie, elle demeurera néanmoins plus rapide, d'ici 2030, que dans tous les autres pays, à trois fois environ le taux de croissance moyen des pays situés à la frontière technologique.

Parmi les pays qui reculent le plus dans le classement en fonction du PIB par habitant sur la période 2012-30 figurent l'Italie, le Portugal et la Slovaquie, en raison de l'inertie causée par une période prolongée de faible croissance de l'efficacité du travail, aggravée, dans les cas du Portugal et de la Slovaquie, par un déclin de l'intensité de capital, séquelle de l'envolée des coûts du capital pendant la crise de la zone euro.

Sur la période 2030-60, les pays qui progressent le plus dans le classement en fonction du PIB par habitant sont notamment le Chili, le Portugal et la Slovaquie. Les raisons principales en sont la croissance plus rapide de l'efficacité du travail (renforcée, dans le cas du Portugal, par un rattrapage accéléré du capital humain) et une évolution plus favorable du taux d'emploi que chez leurs voisins immédiats dans le classement, grâce à un vieillissement démographique moins prononcé. À l'inverse, les pays qui reculent le plus dans le classement en fonction du PIB par habitant sur la période 2030-60 sont la Grèce, la République slovaque (principalement sous l'effet d'une démographie défavorable) et l'Irlande (où les niveaux d'efficacité du travail sont initialement très élevés par rapport à la plupart des autres pays).

## Encadré 4.5. Évolution du classement des pays en fonction de leur PIB par habitant (suite)



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933056165>

Tableau 4.2. **Croissance de la tendance de la productivité et de ses composantes***Moyenne annuelle en pourcentage de variation*

	Tendance de la productivité (1) = (2) + (3) + (4)				Tendance de l'efficacité du travail (2)				Capital humain (3)				Ratio capital sur production <sup>1</sup> (4)			
	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060
Australie	1.1	1.2	2.0	1.5	1.0	0.0	1.4	1.4	0.2	0.3	0.3	0.2	-0.1	1.0	0.3	0.0
Autriche	1.2	0.7	1.7	1.6	1.0	0.8	1.5	1.5	0.3	0.2	0.2	0.2	-0.2	-0.3	0.0	-0.1
Belgique	0.9	0.4	1.6	1.6	0.1	-0.4	1.1	1.4	0.7	0.5	0.4	0.2	0.1	0.3	0.1	-0.1
Canada	0.9	0.6	1.5	1.4	0.2	-0.3	1.0	1.3	0.3	0.2	0.1	0.1	0.4	0.8	0.4	-0.1
Chili	1.6	2.0	3.0	1.9	-0.8	-0.7	1.8	1.7	0.8	0.7	0.6	0.3	1.6	2.1	0.6	-0.2
République tchèque	3.4	1.4	2.9	2.1	2.9	0.4	2.6	1.9	0.7	0.4	0.3	0.2	-0.3	0.6	0.0	-0.1
Danemark	1.0	0.6	1.5	1.8	0.2	-0.1	1.0	1.7	0.3	0.2	0.2	0.2	0.5	0.5	0.1	-0.1
Estonie <sup>2</sup>	4.4	2.1	3.1	2.2	2.1	0.9	3.2	2.0	0.3	-0.1	-0.1	0.2	2.0	1.3	-0.2	0.0
Finlande	1.6	0.2	2.1	1.4	1.5	-0.6	1.9	1.4	0.6	0.4	0.2	0.2	-0.5	0.5	0.0	-0.1
France	0.9	0.9	1.9	1.3	0.1	0.0	1.2	1.2	0.7	0.7	0.5	0.2	0.1	0.2	0.1	-0.1
Allemagne	0.9	0.8	1.6	1.6	1.0	1.0	1.5	1.5	0.1	0.0	0.0	0.2	-0.2	-0.3	0.1	-0.1
Grèce	1.8	-0.4	2.0	1.6	0.1	-1.8	1.8	1.3	1.0	0.7	0.5	0.3	0.6	0.7	0.0	-0.1
Hongrie	3.0	0.4	1.5	2.4	1.9	-1.1	1.5	2.1	0.6	0.4	0.3	0.3	0.5	1.1	-0.2	0.0
Islande	2.3	0.8	1.2	1.6	0.5	0.2	0.8	1.4	0.7	0.7	0.6	0.3	1.1	-0.1	0.1	-0.1
Irlande	2.3	1.6	1.1	0.6	1.4	0.4	0.8	0.6	0.7	0.6	0.4	0.2	0.1	0.6	0.0	0.0
Israël	1.0	1.0	1.3	1.4	0.4	0.6	0.9	1.2	0.3	0.0	0.0	0.2	0.3	0.4	0.3	-0.1
Italie	0.2	-0.1	1.2	1.7	-1.1	-1.0	0.7	1.5	0.9	0.6	0.4	0.4	0.5	0.4	0.1	-0.2
Japon	0.9	0.8	1.5	1.9	0.2	0.5	1.2	1.7	0.6	0.5	0.3	0.1	0.2	-0.2	0.0	0.0
Luxembourg	0.4	-0.7	0.8	1.2	-0.4	-1.2	0.4	0.9	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.2	-0.1	-0.1
Mexique	0.6	0.2	0.9	2.4	-1.4	-1.4	0.7	1.9	1.0	0.7	0.6	0.5	1.1	0.9	-0.5	0.0
Pays-Bas	0.9	0.4	1.9	1.8	0.9	0.0	1.6	1.6	0.4	0.3	0.3	0.2	-0.3	0.1	0.0	-0.1
Nouvelle-Zélande	0.8	0.7	1.7	1.6	0.2	-0.1	1.1	1.4	0.5	0.3	0.3	0.2	0.0	0.4	0.2	-0.1
Norvège	1.7	0.9	1.4	1.2	1.4	0.2	1.1	1.1	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.5	0.1	0.0
Pologne	3.6	3.0	2.8	1.7	3.5	2.5	2.5	1.4	0.3	0.2	0.2	0.4	-0.1	0.3	0.1	-0.1
Portugal	1.3	1.0	1.1	2.3	-1.2	-0.9	0.9	1.7	1.0	0.8	0.8	0.6	1.6	1.2	-0.5	-0.1
Corée	3.2	2.5	2.4	1.9	1.6	1.5	1.7	1.8	1.0	0.7	0.5	0.1	1.2	0.6	0.4	-0.1
République slovaque	4.1	2.8	3.0	1.9	4.5	2.5	2.7	1.5	0.3	0.2	0.2	0.4	-0.6	0.1	-0.1	-0.1
Slovénie <sup>2</sup>	2.6	1.1	2.0	2.1	1.4	-0.1	2.0	1.5	0.4	0.4	0.4	0.5	0.7	0.9	-0.3	0.0
Espagne	0.5	1.2	0.6	1.6	-1.2	-0.8	0.4	1.3	1.0	0.7	0.5	0.3	0.8	1.3	-0.4	0.0
Suède	2.1	1.1	2.1	1.3	2.2	0.8	1.8	1.1	0.2	0.3	0.2	0.2	-0.3	0.0	0.1	-0.1
Suisse	0.9	0.4	1.7	1.6	0.8	0.4	1.4	1.5	0.2	0.2	0.2	0.2	-0.1	-0.3	0.1	-0.1
Turquie	2.6	2.1	2.4	1.6	1.7	1.1	1.4	1.1	1.1	0.9	0.8	0.6	-0.2	0.1	0.1	-0.1
Royaume-Uni	1.7	0.2	2.0	1.5	0.8	-1.0	1.5	1.3	0.4	0.3	0.3	0.2	0.5	0.9	0.3	-0.1
États-Unis	1.8	1.5	1.9	1.1	1.8	1.6	1.6	1.0	0.1	0.1	0.1	0.2	-0.1	-0.2	0.2	0.0
Zone euro <sup>2</sup>	0.8	0.7	1.5	1.6	0.0	-0.1	1.2	1.4	0.5	0.4	0.3	0.3	0.2	0.3	0.0	-0.1
Total OCDE <sup>2</sup>	1.4	1.1	1.8	1.5	0.9	0.7	1.4	1.3	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	-0.1
Argentine	0.5	2.6	2.1	2.0	1.2	2.0	1.3	1.6	0.7	0.6	0.5	0.5	-1.4	-0.1	0.1	-0.1
Brésil	0.6	1.4	1.6	2.4	0.0	0.0	0.6	2.1	1.0	0.9	0.7	0.4	-0.4	0.5	0.3	-0.1
Chine	8.9	8.6	5.1	3.2	8.1	6.8	3.7	2.6	0.8	0.8	0.7	0.6	-0.1	0.9	0.7	0.0
Inde	5.3	5.3	4.0	3.8	4.4	3.0	2.4	2.8	0.6	0.8	1.0	1.0	0.2	1.5	0.5	0.0
Indonésie	2.1	3.3	4.0	3.6	1.7	3.0	3.5	3.1	0.8	0.4	0.5	0.6	-0.4	-0.1	0.1	-0.1
Fédération de Russie	4.5	3.8	3.7	2.1	4.6	2.1	3.0	1.7	0.2	0.0	0.1	0.5	-0.3	1.7	0.6	-0.1
Afrique du Sud <sup>2</sup>	1.9	2.3	2.9	2.0	1.6	1.5	1.9	1.4	0.8	0.7	0.8	0.6	-0.5	0.1	0.1	0.0
Total pays non OCDE <sup>2</sup>	5.5	6.1	4.3	3.2	4.9	4.3	3.0	2.5	0.7	0.7	0.7	0.7	-0.2	1.0	0.5	0.0

1. Calculé comme la croissance moyenne annuelle divisée par 2.

2. Les données démarrent en 2001 pour la Slovénie, l'Afrique du sud et le total hors OCDE ; et 2002 pour l'Estonie, la zone euro et le total OCDE.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.

Tableau 4.3. **Croissance du taux d'emploi potentiel et de ses composantes**

Moyenne annuelle en pourcentage de variation

	Taux d'emploi potentiel (1) = (2) + (3) + (4)				Taux de participation <sup>1</sup> (2)				Ratio de la population active <sup>2</sup> (3)				NAIRU <sup>3</sup> (4)			
	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060	2000- 2007	2008- 2013	2014- 2030	2031- 2060
Australie	0.7	0.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0	-0.2	-0.1	0.2	0.0	0.0	0.0
Autriche	0.5	0.7	-0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.2	0.1	0.2	-0.2	-0.2	0.1	0.1	0.0	0.0
Belgique	0.5	0.0	-0.2	0.1	0.6	0.1	0.0	0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Canada	0.7	0.1	-0.3	0.0	0.3	0.1	0.0	0.2	0.2	0.1	-0.3	-0.2	0.1	0.0	0.0	0.0
Chili	1.1	1.5	0.7	0.2	0.5	1.0	0.7	0.4	0.7	0.5	0.0	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0
République tchèque	0.2	-0.1	-0.1	-0.2	0.0	-0.1	0.2	0.1	0.2	-0.1	-0.3	-0.3	0.0	0.2	0.0	0.0
Danemark	0.2	-0.4	-0.1	0.1	0.0	-0.6	0.1	0.2	-0.1	0.2	-0.3	-0.1	0.2	0.0	0.1	0.0
Estonie <sup>4</sup>	1.0	0.0	0.0	-0.1	0.7	0.9	0.1	0.1	0.3	-0.4	-0.2	-0.3	0.0	-0.4	0.0	0.0
Finlande	0.8	0.0	-0.4	0.1	0.3	-0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	-0.4	-0.1	0.6	0.3	0.0	0.0
France	0.2	-0.2	-0.1	0.1	0.2	0.2	0.0	0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.1	0.1	-0.2	0.0	0.0
Allemagne	0.3	0.6	-0.3	0.0	0.3	0.8	0.0	0.2	0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Grèce	0.8	-0.7	0.1	-0.2	0.7	0.4	-0.1	0.1	-0.1	-0.4	0.0	-0.4	0.1	-0.7	0.2	0.1
Hongrie	0.0	0.2	0.3	-0.3	0.5	0.8	0.5	0.0	0.1	0.0	-0.2	-0.3	-0.5	-0.6	0.0	0.0
Islande	0.2	-0.7	-0.2	0.0	0.1	-0.6	-0.2	0.1	0.2	0.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	0.1	0.0
Irlande	1.2	-0.8	0.3	0.0	0.6	0.3	0.1	0.2	0.3	-0.5	0.0	-0.2	0.2	-0.6	0.2	0.0
Israël	0.6	1.0	0.6	0.2	0.6	0.6	0.4	0.2	0.0	-0.1	0.2	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Italie	0.5	-0.5	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.3	0.5	-0.4	0.1	0.0
Japon	-0.4	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.2	0.4	0.2	-0.3	-0.4	-0.5	-0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0
Luxembourg	2.2	1.3	0.3	-0.1	0.8	0.8	0.3	0.1	0.0	0.2	-0.1	-0.3	1.5	0.3	0.0	0.0
Mexique	0.6	1.0	1.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.6	0.5	0.6	0.4	-0.1	0.1	0.3	0.1	0.0
Pays-Bas	0.6	0.2	-0.1	0.0	0.5	0.1	0.2	0.2	0.0	0.1	-0.3	-0.2	0.2	0.0	0.0	0.0
Nouvelle-Zélande	1.1	0.1	0.1	0.1	0.4	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1	-0.1	-0.1	0.5	-0.2	0.1	0.0
Norvège	0.6	0.2	-0.1	0.0	0.3	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.3	-0.2	-0.1	0.2	0.1	0.0	0.0
Pologne	0.6	0.3	-0.5	-0.4	-0.2	0.4	-0.2	0.0	0.5	0.0	-0.2	-0.4	0.3	-0.1	-0.1	0.0
Portugal	-0.1	-0.8	0.2	-0.1	0.3	0.0	0.0	0.3	-0.1	-0.2	0.0	-0.4	-0.3	-0.6	0.2	0.0
Corée	0.8	0.5	0.2	-0.1	0.3	0.2	0.4	0.5	0.4	0.3	-0.3	-0.6	0.1	0.0	0.0	0.0
République slovaque	0.5	0.1	-0.5	-0.4	0.0	-0.1	-0.3	-0.1	0.6	0.1	-0.2	-0.4	-0.1	0.1	0.0	0.0
Slovénie <sup>4</sup>	0.5	-0.8	-0.4	-0.1	0.6	-0.3	-0.3	0.2	0.1	-0.3	-0.2	-0.4	-0.1	-0.2	0.1	0.0
Espagne	1.3	-1.4	0.5	-0.2	1.7	0.5	-0.1	0.2	-0.1	-0.3	0.0	-0.4	-0.3	-1.5	0.5	0.1
Suède	0.2	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.3	0.1	-0.3	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
Suisse	0.3	0.3	-0.2	-0.1	0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1	-0.2	-0.3	0.0	0.1	0.0	0.0
Turquie	-0.1	1.4	0.8	0.3	-0.4	1.0	0.5	0.5	0.5	0.4	0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0
Royaume-Uni	0.4	0.1	0.0	0.1	0.1	0.3	0.2	0.2	0.2	0.0	-0.2	-0.1	0.1	-0.2	0.1	0.0
États-Unis	-0.1	-0.4	-0.3	0.1	0.0	-0.4	-0.1	0.2	0.2	0.1	-0.2	-0.1	-0.3	-0.2	0.0	0.0
Zone euro <sup>4</sup>	0.5	-0.2	-0.1	0.0	0.5	0.3	0.0	0.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.3	0.0	-0.4	0.1	0.0
Total OCDE <sup>4</sup>	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.1	0.0	-0.1	-0.2	0.0	-0.1	0.0	0.0
Argentine	2.0	1.3	0.5	-0.1	..	..	..	..	0.3	0.3	0.1	-0.1	..	..	..	..
Brésil	1.0	1.0	0.3	-0.4	..	..	..	..	0.5	0.5	0.2	-0.2	..	..	..	..
Chine	0.5	-0.1	-0.4	-0.5	..	..	..	..	1.1	0.2	0.0	-0.2	..	..	..	..
Inde	0.1	0.4	0.8	0.1	..	..	..	..	0.6	0.5	0.4	0.1	..	..	..	..
Indonésie	0.4	1.0	0.5	-0.2	..	..	..	..	0.2	0.2	0.5	0.0	..	..	..	..
Fédération de Russie	1.1	-0.3	-0.6	-0.2	..	..	..	..	0.5	-0.4	-0.1	-0.2	..	..	..	..
Afrique du Sud <sup>4</sup>	-0.3	0.1	1.0	0.2	..	..	..	..	0.4	0.1	0.3	0.1	..	..	..	..
Total pays non OCDE <sup>4</sup>	0.3	0.1	0.1	-0.2	..	..	..	..	0.7	0.3	0.2	-0.1	..	..	..	..

1. Taux de participation des gens âgés de 15 à 74 ans.

2. Population âgée de 15 à 74 ans divisé par la population totale.

3. Prend en compte la divergence de mesure de l'emploi entre les enquêtes sur la population active et les comptes nationaux.

4. Les données démarrent en 2001 pour la Slovaquie, l'Afrique du sud et le total hors OCDE ; et 2002 pour l'Estonie, la zone euro et le total OCDE.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.

**La productivité tendancielle hors OCDE croît plus vite mais à un rythme qui ralentit**

Parmi les pays non membres de l'OCDE, la croissance de l'efficacité du travail est beaucoup plus variable. La Chine devrait accuser une diminution de moitié de cette croissance d'ici 2030 par rapport au taux impressionnant de 7 à 8 % qu'elle affiche depuis 2000, mais l'efficacité du travail continuera de progresser plus vite que dans tous les autres pays, et trois fois plus vite que le taux de croissance à la frontière technologique. En Inde et en Indonésie, la progression de l'efficacité du travail devrait être plus stable, à plus du double du taux de croissance à la frontière technologique sur l'ensemble de la période allant jusqu'à 2060. Par comparaison, les taux d'augmentation de l'efficacité du travail des autres pays non membres de l'OCDE, même s'ils se redressent pour finir par dépasser les taux à la frontière, sont moins impressionnants, reflétant une performance antérieure plus modeste.

**L'évolution de l'intensité de capital n'a guère d'impact sur la croissance, sauf dans quelques pays**

La contribution supplémentaire qu'apporte l'évolution de l'intensité de capital (physique) à la croissance de la productivité tendancielle est relativement modeste pour la plupart des pays. Toutefois, pour les pays de la zone euro qui ont le plus souffert de la crise (Espagne, Estonie, Grèce, Irlande, Portugal et Slovaquie), la diminution prévue de l'intensité de capital réduit la croissance potentielle sur la période jusqu'à 2030 d'une marge comprise entre 0.1 et 0.5 points de pourcentage par an. À l'inverse, une augmentation de l'intensité de capital (supposant la poursuite des tendances récentes) contribue à renforcer, d'ici 2030, la croissance de la productivité en Australie, au Brésil, au Canada, au Chili, en Chine, en Inde et en Russie, en ajoutant entre 0.3 et 0.7 points de pourcentage par an. Au-delà de 2030, la hausse mondiale des taux d'intérêt (voir plus loin) réduit l'intensité de capital dans tous les pays, soustrayant généralement 0.1 point de pourcentage à la croissance tendancielle annuelle de la productivité.

**Le capital humain contribue davantage à la croissance hors OCDE**

Parmi les pays de l'OCDE, la contribution supplémentaire qu'apporte le capital humain à la croissance de la productivité tendancielle est généralement stable, à environ 0.2-0.4 point de pourcentage par an, bien que dans certains pays (notamment la Corée, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et la Turquie), cette contribution accuse un ralentissement marqué, soit en raison de la démographie (cohortes plus jeunes moins nombreuses), soit parce que ces pays s'approchent de la frontière en termes de niveau d'instruction. Le capital humain apporte une contribution beaucoup plus nette à la croissance de la productivité dans la plupart des pays non membres de l'OCDE, parce que ces pays ont généralement plus de marge de rattrapage dans l'éducation ainsi qu'une population plus jeune ; pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, cette contribution varie ainsi entre  $\frac{3}{4}$  et 1 point de pourcentage sur l'ensemble de l'horizon de projection.

**Mais la convergence des niveaux de productivité est loin d'être atteinte**

Même si la croissance est généralement plus rapide dans les pays à faible revenu, il n'y aura pas pour autant de rattrapage complet des niveaux de productivité. En effet, non seulement les pays qui sont au



départ les plus éloignés de la frontière de la productivité auront besoin de plus de temps, mais en outre, les divergences des politiques et autres facteurs structurels jouent un rôle non négligeable, qui peut empêcher un rattrapage complet. Dans le cadre de modélisation actuel, les importants écarts des niveaux de productivité sous-jacente sont attribués à des différences de politiques structurelles, représentées par le degré de réglementation des marchés de produits favorable à la concurrence. En outre, les écarts de PIB par habitant persisteront en raison des différences dans l'utilisation de la main-d'œuvre, imputables à la diversité des caractéristiques structurelles du marché du travail, y compris la conception de la politique structurelle, ainsi qu'à des disparités démographiques.

**Les tendances de l'utilisation de la main-d'œuvre ne pèsent pas sur la croissance de la zone OCDE malgré le vieillissement**

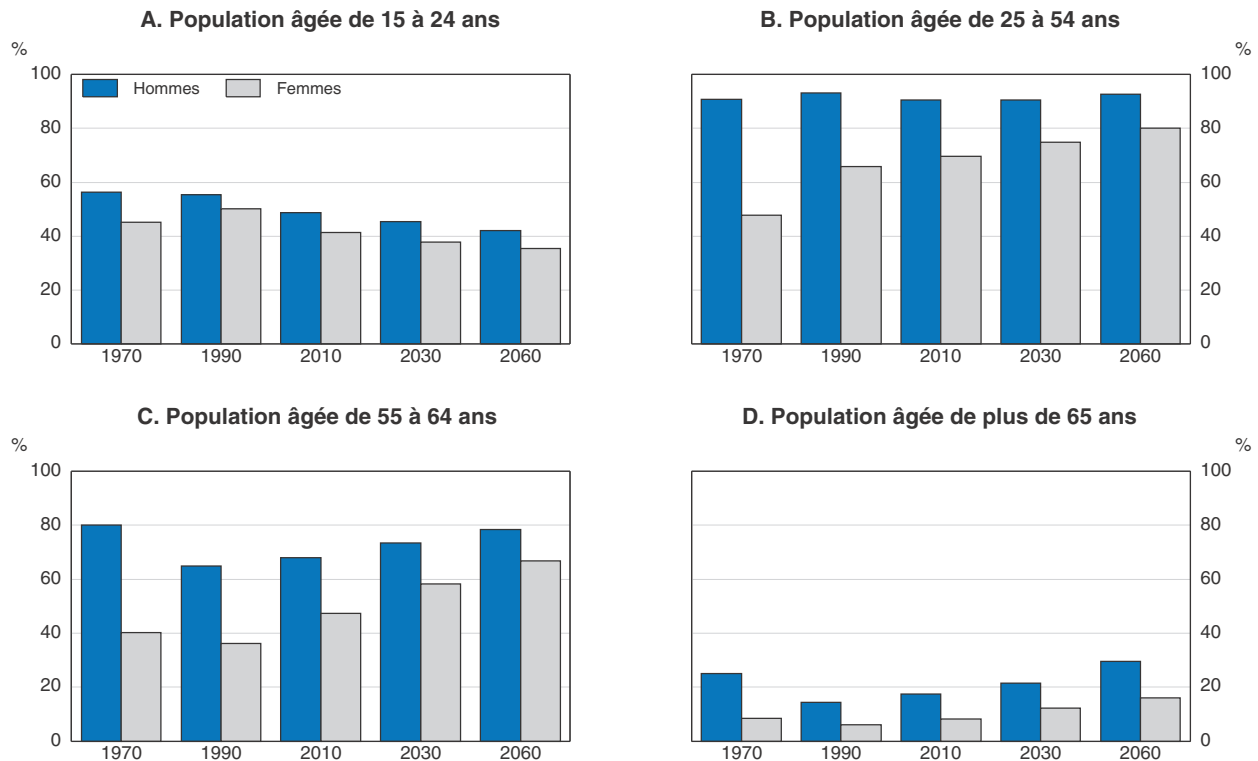
Pour la zone OCDE prise dans son ensemble, l'utilisation de la main-d'œuvre ne contribue pas à la croissance du PIB par habitant d'ici 2030, et n'apporte qu'une modeste contribution, de 0.1 point de pourcentage par an, sur la période 2030-60 (tableau 4.3)<sup>6</sup>. Ce résultat doit cependant être interprété dans le contexte du vieillissement démographique, représenté par un recul du ratio de la population en âge de travailler sur la population totale, déclin qui devrait, pour la majorité des pays de l'OCDE, soustraire de 0.1 à 0.2 point de pourcentage à la croissance de l'utilisation de la main-d'œuvre sur la période jusqu'à 2030, et entre 0.2 et 0.4 point de pourcentage sur la période 2030-60. Cet effet démographique est, en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE, compensé par la hausse du taux d'activité, due principalement à l'augmentation continue du taux d'activité des femmes et des travailleurs âgés (graphique 4.2). L'augmentation du taux d'activité des seniors reflète la combinaison des facteurs suivants : les effets de la hausse du niveau d'instruction de la population active ; les réformes des retraites adoptées d'ici 2030 (encadré 4.6) ; et, au-delà de 2030, l'hypothèse selon laquelle la durée de la vie active sur le marché du travail augmentera proportionnellement à l'accroissement de l'espérance de vie (ce qui revient implicitement à indexer l'âge du départ à la retraite sur la longévité). Les exceptions à cette tendance globale des pays de l'OCDE sont des pays où les changements dans l'utilisation de la main-d'œuvre apportent une contribution positive plus prononcée à la croissance du PIB par habitant, à savoir le Chili, Israël, le Mexique et la Turquie, pour lesquels la part de la population en âge de travailler augmente par rapport à la population totale et le taux d'activité progresse plus nettement, sous l'effet en particulier de la hausse du taux d'activité des femmes. À l'inverse, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie enregistrent une baisse marquée de l'utilisation de la main-d'œuvre.


6. Il est toutefois possible que les projections démographiques surestiment la contribution des migrations à la compensation de la contraction de la population d'âge actif, car elles ne tiennent pas compte du fait que la convergence des revenus par habitant diminue les incitations liées aux revenus pour les migrants (OCDE, 2014a).



Graphique 4.2. **Évolution du taux d'activité dans la zone de l'OCDE**

En pourcentage de la population respective



Source : Base de données OCDE sur la population active et l'emploi ; Projections démographique des Nations Unies ; et calculs de l'OCDE.  
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054455>

Encadré 4.6. **Évolution de l'âge du départ à la retraite dans les pays de l'OCDE**

Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays de l'OCDE ont adopté des réformes des régimes de retraite visant à améliorer la viabilité financière de leur système public de retraite ou à ajuster les paramètres des pensions en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie. En conséquence, dans une nette majorité de pays, l'âge ouvrant droit à une pension de retraite à taux plein va s'élever au cours des décennies à venir.

Les estimations présentées ici tiennent compte des réformes adoptées jusqu'en janvier 2014. L'âge légal ouvrant droit au versement d'une pension à taux plein (ci-après « l'âge de la retraite »), en moyenne non pondérée, pour la zone de l'OCDE, devrait passer d'un peu moins de 64 ans pour les hommes et 62 ans et demi pour les femmes en 2012 à un peu plus de 65 ans pour les hommes et un peu moins de 65 ans pour les femmes en 2030. Dans la plupart des pays de l'OCDE, 65 ans est l'âge de la retraite qui s'applique déjà, surtout pour les hommes. Cependant, pour un grand nombre de pays de l'OCDE, la tendance ira vers 67 ans ou plus. Aujourd'hui, seules l'Islande et la Norvège ont fixé l'âge de la retraite à 67 ans pour les deux sexes mais, d'ici 2050, environ 18 pays de l'OCDE auront atteint ou dépassé cet âge.

Le relèvement de l'âge de la retraite suivra une trajectoire spécifique à chaque pays (voir tableau ci-après). En Allemagne et au Canada, par exemple, la transition de 65 à 67 ans sera progressive et achevée en 2030 environ. À l'inverse, en Australie, aux États-Unis et en Pologne, l'ajustement sera réalisé d'ici la première moitié des années 2020. L'Irlande et le Royaume-Uni ont adopté une législation prévoyant un relèvement de l'âge de la retraite jusqu'à 68 ans, atteignable respectivement d'ici 2028 et 2048.

Encadré 4.6. **Évolution de l'âge du départ à la retraite dans les pays de l'OCDE (suite)**

Certaines grandes économies ont instauré un lien entre l'évolution future de l'âge légal du départ à la retraite et les tendances de l'espérance de vie (Danemark, Espagne, Grèce, Italie et Pays-Bas). La République tchèque applique une quasi-indexation en relevant, pour les hommes, l'âge de la retraite de deux mois par cohorte de naissance, sans limite supérieure. En 2044, l'âge de la retraite des femmes aura rattrapé celui des hommes, et ensuite un âge unique s'appliquera à tous.

Une composante importante de nombreuses réformes adoptées récemment est le mouvement vers la parité hommes-femmes au regard des conditions de la retraite. Alors que 14 pays de l'OCDE appliquaient des âges différents selon les sexes en 2012, ce nombre aura diminué de moitié d'ici 2030 et, d'ici 2050, seuls le Chili, Israël et la Suisse devraient encore appliquer un âge de la retraite différent pour les hommes et pour les femmes.

**Évolution des âges de la retraite dans l'OCDE : histoire et projections jusqu'à 2030**

	Hommes : âge de la retraite					Femmes : âge de la retraite				
	1989	2002	2012	2020	2030	1989	2002	2012	2020	2030
Australie	65.0	65.0	65.0	66.2	67.0	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	<b>64.0</b>	66.2	67.0
Autriche	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>63.5</b>
Belgique	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	65.0	65.0	65.0
Canada	66.0	65.0	65.0	65.0	67.0	66.0	65.0	65.0	65.0	67.0
Suisse	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>
Chili	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>
République tchèque	60.0	60.5	62.3	63.5	65.0	<b>57.0</b>	<b>58.0</b>	<b>61.0</b>	<b>63.2</b>	65.0
Allemagne	63.0	63.5	65.1	65.8	67.0	<b>60.0</b>	<b>60.5</b>	65.1	65.8	67.0
Danemark	67.0	67.0	65.0	66.0	68.0	<b>62.0</b>	67.0	65.0	66.0	68.0
Espagne	65.0	65.0	65.0	65.8	67.0	65.0	65.0	65.0	65.8	67.0
Estonie	..	63.0	63.0	63.8	65.0	..	<b>58.0</b>	<b>61.0</b>	63.8	65.0
Finlande	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
France <sup>1</sup>	60.0	60.0	62.0	62.0	63.3	60.0	60.0	62.0	62.0	63.3
Royaume-Uni	65.0	65.0	65.0	65.2	66.4	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>61.0</b>	65.2	66.4
Grèce <sup>2</sup>	57.0	57.0	60.0	62.0	63.8	57.0	57.0	60.0	62.0	63.8
Hongrie	60.0	60.0	62.5	64.3	65.0	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>60.0</b>	64.3	65.0
Islande	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Irlande	65.0	65.0	65.0	66.0	68.0	65.0	65.0	65.0	66.0	68.0
Israël	65.0	65.0	67.0	67.0	67.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>62.4</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>
Italie <sup>3</sup>	55.0	57.0	66.0	67.0	68.1	55.0	57.0	<b>62.0</b>	67.0	68.1
Japon	60.0	61.0	64.6	65.0	65.0	<b>56.0</b>	<b>60.0</b>	<b>62.8</b>	65.0	65.0
Corée	..	60.0	60.0	62.0	64.0	..	60.0	60.0	62.0	64.0
Luxembourg	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Mexique	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Pays-Bas	65.0	65.0	65.0	66.4	67.0	65.0	65.0	65.0	66.0	67.0
Norvège	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Nouvelle-Zélande	60.0	64.1	65.0	65.0	65.0	60.0	64.1	65.0	65.0	65.0
Pologne	65.0	65.0	65.0	67.0	67.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	<b>64.5</b>
Portugal	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>62.0</b>	65.0	65.0	65.0	65.0
République slovaque	60.0	60.0	62.0	62.5	63.8	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>59.8</b>	62.5	63.8
Slovénie	..	63.0	63.0	63.0	65.0	..	<b>57.3</b>	<b>61.0</b>	<b>61.0</b>	65.0
Suède	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Turquie <sup>4</sup>	45.0	44.0	45.5	48.6	53.1	45.0	<b>40.0</b>	<b>42.1</b>	<b>45.2</b>	<b>50.4</b>
États-Unis	65.0	65.0	66.0	66.5	67.0	65.0	65.0	66.0	66.5	67.0
<b>OCDE</b>	<b>63.0</b>	<b>62.9</b>	<b>63.8</b>	<b>64.4</b>	<b>65.2</b>	<b>60.9</b>	<b>61.1</b>	<b>62.4</b>	<b>63.7</b>	<b>64.8</b>

Note : l'âge pour les femmes est indiqué en gras lorsqu'il diffère de l'âge pour les hommes. Voir *OECD Pensions Outlook 2012*, tableaux A1 et A2 (pp: 198-201), pour les notes spécifiques aux pays.

1. Le tableau se fonde sur l'âge légal de départ à la retraite et suppose que le travailleur entre dans la population active à 20 ans et cotise régulièrement. Le tableau reflète l'hypothèse selon laquelle le paramètre de cotisation va augmenter en suivant l'évolution actuellement fixée par la loi, à savoir 3 mois par cohorte d'âge.

2. L'âge de la retraite indiqué suppose une carrière complète à partir de l'âge de 20 ans ; il tient compte de l'évolution de l'âge minimum de la retraite et de l'obligation de contribution en fonction de la longévité.

3. Jusqu'en 2002, le tableau reflète la disponibilité des pensions d'"ancienneté". À partir de 2012, le tableau montre l'évolution de l'âge de la retraite dans le régime normal des pensions de retraite.

4. L'âge de la retraite passera à 65 ans d'ici 2050.

Source : mises à jour à partir de OCDE (2012), *OECD Pensions Outlook 2012*, Editions de l'OCDE, Paris.

## Viabilité budgétaire et conséquences pour les taux d'intérêt et les déséquilibres mondiaux

**La dette publique est ramenée à 60 % du PIB dans le scénario de référence**

Comme pour les projections précédentes, le scénario de référence suppose que, dans les pays où la dette brute des administrations publiques est supérieure à 60 % du PIB en 2015, la politique budgétaire vise à la ramener à ce niveau, bien que le choix de ce seuil soit quelque peu arbitraire. L'objectif est exprimé en termes de dette publique brute notamment parce que c'est une cible plus facilement comparable entre les pays que l'endettement net<sup>7</sup>, bien que les différences de traitement des engagements au titre des régimes publics de retraite puissent impliquer que la mesure de la dette publique en termes bruts n'est pas, elle-même, parfaitement comparable (encadré 4.7). Cet objectif d'endettement est atteint par une amélioration progressive du solde primaire sous-jacent (avec un maximum de ½ point de pourcentage de PIB chaque année), en sus de l'amélioration du solde budgétaire qui résulte du fonctionnement des stabilisateurs automatiques à mesure que l'écart de production se réduit.

### Encadré 4.7. Les régimes de retraite et leur incidence sur la mesure de la dette publique

Les différences d'organisation institutionnelle et de comptabilisation des régimes de retraite publics peuvent avoir un impact considérable sur le niveau déclaré de la dette publique. À partir d'une enquête récente sur les actifs et passifs des régimes de retraite, le présent encadré met en évidence l'impact de ces différences et de la façon dont elles affecteraient la mesure de la dette brute qui est régulièrement publiée dans les *Perspectives économiques* (colonne 3 du tableau ci-après de l'encadré).

L'organisation des régimes de retraite varie largement d'un pays à l'autre. Dans certains cas, il s'agit d'un système par répartition, dans lequel les prestations sont versées à l'aide des cotisations actuelles. Dans d'autres cas, le système est (en partie) financé par capitalisation : les cotisations sont accumulées et investies, et serviront ultérieurement (en partie) à verser les prestations. Idéalement, tous les engagements au titre des pensions de retraite, qu'ils soient capitalisés ou non, devraient être enregistrés. Mais ces estimations, surtout celles qui influent sur le niveau de la dette publique, ne seront disponibles pour tous les pays de l'UE qu'en 2017. Pour certains pays de l'OCDE non membres de l'UE, cela pourrait prendre encore plus longtemps.

7. L'accent est mis ici sur le concept de dette publique brute sur la base des comptes nationaux (et non selon la définition de Maastricht), mais on pourrait soutenir que la dette nette (déduction faite des actifs financiers détenus par l'État) est un concept préférable lorsqu'on s'intéresse à la viabilité de l'endettement à long terme, car elle représente le montant de la dette qui resterait à financer si l'État venait à liquider tous les actifs financiers qu'il détient. L'écart entre dette brute et dette nette est particulièrement important pour le Canada, la Finlande, le Japon, la Norvège et la Suède, de sorte que, pour ces pays, un objectif d'endettement brut de 60 % apparaît sans doute inutilement exigeant. Cependant, l'endettement brut est une mesure préférable lorsqu'on s'intéresse aux besoins immédiats d'emprunt des États et elle présente l'avantage concret d'être plus facilement comparable entre les pays, car les données relatives aux actifs financiers sont de qualité inégale.

**Encadré 4.7. Les régimes de retraite et leur incidence sur la mesure de la dette publique (suite)**

À l'heure actuelle, l'organisation et l'enregistrement des systèmes de retraite dans les comptes nationaux ont une incidence directe sur la comparabilité de la mesure de la dette publique déclarée. C'est particulièrement vrai pour les régimes des retraites de la fonction publique. De manière générale, les engagements au titre des systèmes de retraite par répartition ne sont pas comptabilisés dans la dette publique. Au contraire, les engagements au titre des systèmes par capitalisation (partielle) sont généralement comptabilisés, mais pas nécessairement dans la dette publique. Dans le cas de régimes de retraite autonomes, les actifs et les passifs de ces régimes sont comptabilisés dans le secteur des entreprises financières et n'ont, par conséquent, aucune incidence sur la dette publique. Cependant, si les fonds de retraite sont sous-capitalisés, les pays disposent d'une certaine souplesse pour l'enregistrement de la partie non capitalisée des engagements. Il arrive que celle-ci ne soit pas comptabilisée comme une dette de l'organisme promoteur, en l'occurrence l'État, et ne figure donc pas dans la dette publique.

Pour effectuer des comparaisons internationales, une possibilité consiste à utiliser le total des engagements des administrations publiques tels que définis par le Système des comptes nationaux (première colonne du tableau). Cette mesure inclut, pour certains pays, les engagements non capitalisés au titre des régimes de retraite de la fonction publique partiellement capitalisés (deuxième colonne). Étant donné que les pays qui intègrent ces engagements dans leurs comptes publics paraissent avoir des niveaux de dette publique démesurés par rapport aux pays qui ne le font pas ou qui appliquent un régime par répartition, les *Perspectives économiques* n'enregistrent que les données ajustées, qui excluent ces engagements des statistiques de la dette publique brute (troisième colonne). Cet ajustement a un effet considérable pour certains pays, et abaisse ainsi les estimations de la dette publique pour l'Australie, le Canada, les États-Unis et l'Islande de quelque 15 à 25 % du PIB.

Mais, même après cet ajustement, les pays dont le régime de retraite de la fonction publique est (partiellement) capitalisé et comptabilisé soit dans le secteur public soit dans le secteur des entreprises financières restent quelque peu désavantagés dans les comparaisons internationales, parce que les actifs accumulés dans les régimes en question (pour la partie capitalisée) sont en partie le produit de dépenses publiques antérieures, lesquelles ont, par le passé, poussé à la hausse les déficits publics, et par conséquent alourdi la dette, toutes choses égales par ailleurs. Ces actifs ont pu être accumulés à l'intérieur du secteur des administrations publiques, comme c'est le cas en Australie, au Japon et au Portugal (quatrième colonne), ou à l'extérieur (cinquième colonne). La prise en compte des actifs accumulés aux fins du versement des futures prestations de retraite peut influencer profondément sur le classement international de l'endettement public (sixième colonne). Ainsi, au Canada et aux Pays-Bas, ces fonds représentent plus de 40 % du PIB, tandis que les États-Unis, l'Islande et la Suisse ont accumulé de tels actifs à hauteur d'environ 30 % du PIB.

Outre les régimes de retraite des fonctionnaires, les États gèrent également des régimes plus généraux, de type sécurité sociale, pour l'ensemble de la population. Ces régimes peuvent offrir une prestation de retraite minimum à l'ensemble de la population, ou être liés à des dispositions plus larges. À l'heure actuelle, aucun pays ne comptabilise les engagements correspondants dans la dette publique, bien que certains les aient déjà estimés en vue de l'obligation de fournir cette information à partir de 2017 dans l'UE. Quelques pays ont créé des fonds spécifiques pour ces futures prestations de retraite (septième colonne). En Suède, ces fonds représentent plus de 25 % du PIB. De tels fonds, moins importants, existent également au Canada, en Espagne, au Portugal et en Suisse, pour un montant compris entre 5 et 11 % du PIB. Au-delà des fonds dédiés au paiement de prestations de retraite futures au sein de l'administration publique, le volume des actifs financiers accumulés de façon générale par les administrations publiques, varie aussi selon les pays. Par exemple, les administrations de sécurité sociale en Finlande ont accumulé un volume substantiel d'actifs de l'ordre de 78 points de pourcentage du PIB.

L'analyse qui précède montre que, selon le traitement des régimes de retraite, les engagements bruts des administrations publiques peut varier de pas moins de 70 points de PIB (comparaison des colonnes 1 et 8 dans le cas du Canada) avec des variations de 40 à 50 points de pourcentage, pour les États-Unis, l'Islande, les Pays-Bas et la Suède. Ces conclusions incitent donc à faire preuve de prudence et de transparence dans la présentation des données sur la dette publique, en particulier lorsqu'il s'agit de comparaisons entre pays.

## Encadré 4.7. Les régimes de retraite et leur incidence sur la mesure de la dette publique (suite)

## Les systèmes de retraite et leur impact sur la dette des administrations publiques, 2012


En pourcentage du PIB

	Total du passif (1)	Engagements de retraite non capitalisés (2)	Total du passif hors engagements de retraite non capitalisés (3 = 1 - 2)	Fonds cumulés au titre de régimes de retraite professionnels, au sein des administrations publiques (4)	Fonds cumulés au titre de régimes de retraite professionnels, hors administrations publiques (5)	Total du passif après ajustement intégral au titre des fonds professionnels (6 = 3 - 4 - 5)	Fonds cumulés au titre de régimes de retraite de sécurité sociale, au sein des administrations publiques (7)	Total du passif, après ajustement intégral au titre des fonds professionnels et de sécurité sociale (8 = 6 - 7)
Australie	57.9	25.8	32.1	5.4	..	..	0.0	..
Autriche	86.0	0.0	86.0	0.0	0.0	86.0	0.0	86.0
Belgique	106.4	0.0	106.4	0.0	0.0	106.4	0.0	106.4
Canada	109.7	13.6	96.1	0.0	44.4	51.7	12.8	38.9
Chili	18.6	0.0	18.6	..	..	..	2.2	..
République tchèque	55.7	0.0	55.7	0.0	0.0	55.7	0.0	55.7
Danemark	59.3	0.0	59.3	0.0	0.0	59.3	0.0	59.3
Estonie	13.3	0.0	13.3	0.0	0.0	13.3	0.0	13.3
Finlande	64.0	0.0	64.0	0.0	0.0	64.0	0.0	64.0
France	109.3	0.0	109.3	0.0	0.0	109.3	1.8	107.5
Allemagne	88.5	0.0	88.5	0.3	0.0	88.2	0.0	88.2
Grèce	167.5	0.0	167.5	0.0	0.0	167.5	0.0	167.5
Hongrie	90.0	0.0	90.0	0.0	..	..	0.0	..
Islande	129.5	25.8	103.7	0.0	31.9	71.8	0.0	71.8
Irlande	127.8	0.0	127.8	0.0	0.0	127.8	0.0	127.8
Israël	68.2	0.0	68.2	0.0	..	..	0.0	..
Italie	142.2	0.0	142.2	0.0	0.0	142.2	0.0	142.2
Japon	216.5	0.0	216.5	9.8	..	..	2.2	..
Corée	34.8	0.0	34.8	0.0	..	..	0.0	..
Luxembourg	30.2	..	30.2	..	..	..	..	..
Mexique	..	0.0	..	0.0	0.0	..	0.0	..
Pays-Bas	82.7	0.0	82.7	0.0	47.8	34.9	0.0	34.9
Nouvelle-Zélande	47.6	5.2	42.4	0.0	1.4	41.0	0.0	41.0
Norvège	34.7	0.0	34.7	0.0	13.5	21.2	0.0	21.2
Pologne	62.3	0.0	62.3	0.0	0.0	62.3	1.0	61.3
Portugal	134.6	0.0	134.6	3.3	0.1	131.2	6.5	124.7
République slovaque	56.9	0.0	56.9	0.0	0.0	56.9	0.0	56.9
Slovénie	61.6	0.0	61.6	0.0	0.0	61.6	0.0	61.6
Espagne	92.6	0.0	92.6	0.0	0.0	92.6	6.1	86.5
Suède	49.0	2.3	46.7	0.0	18.9	27.8	27.0	0.8
Suisse <sup>2</sup>	46.3	0.0	46.3	0.0	31.1	15.2	5.4	9.9
Turquie	..	0.0	..	0.0	0.0	..	0.0	..
Royaume-Uni	101.6	0.0	101.6	0.0	13.7	87.9	0.0	87.9
États-Unis	122.2	20.1	102.1	0.0	30.0	72.1	0.0	72.1

1. Données basées sur Government Finance Statistics. Les données ne sont pas toujours cohérentes avec les comptes nationaux (SCN) mais la différence pour le passif total reste inférieure à 1% du PIB.

2. Données de 2011 pour la Suisse.

Source: Comptes nationaux et réponses des autorités nationales à une enquête ponctuelle.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933056203>

### Impératifs d'assainissement budgétaire

**La dette publique dépasse 60 % du PIB dans environ deux tiers des pays de l'OCDE**

Dans près d'un tiers des pays de l'OCDE, l'endettement public brut est demeuré inférieur à 60 % du PIB tout au long de la crise et de la période qui a suivi. Pour les autres pays de l'OCDE, l'assainissement supplémentaire requis au-delà de 2013 est variable. Les mesures nécessaires comprennent en partie des engagements pris par les pouvoirs publics de redresser leur situation budgétaire d'ici 2015, qui sont intégrés dans les projections à court terme présentées dans les chapitres précédents. Les autres efforts requis sont correspondent ici au solde primaire sous-jacent moyen nécessaire après 2015 pour stabiliser la dette à 60 % du PIB (tableau 4.4)<sup>8</sup>. L'assainissement moyen requis est une mesure robuste des besoins d'assainissement, car il ne varie guère en fonction du calendrier des mesures adoptées (encadré 4.5 de OCDE (2013)), et il est conceptuellement semblable, et étroitement lié sur le plan économétrique, aux mesures de « l'écart budgétaire », lequel correspond à l'augmentation immédiate du solde primaire sous-jacent qui, si elle est maintenue, permettra d'atteindre un objectif d'endettement particulier au cours d'une année donnée.

**Pour de nombreux pays, l'assainissement encore nécessaire pour réduire la dette est peu important**

Pour la quasi-totalité des pays, à l'exception particulièrement manifeste du Japon, l'assainissement supplémentaire qui serait nécessaire pour atteindre la cible de 60 % d'endettement est inférieur, et bien souvent largement inférieur, à celui déjà réalisé, ou prévu, entre 2010 et 2015 (graphique 4.3). Cela suppose certes de substantiels efforts d'assainissement en 2014 et 2015 : entre 2 et 3 ½ points de PIB pour l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, le Japon, le Portugal et la Slovénie. Après 2015, les pays peuvent être groupés comme suit, en fonction de leurs besoins d'assainissement supplémentaires.

**Certains d'entre eux ne doivent accomplir qu'un modeste effort d'assainissement pour atteindre le ratio d'endettement de 60 %**

- Un groupe assez nombreux de pays ne devront accomplir après 2015 qu'un modeste effort d'assainissement moyen supplémentaire (moins de 1 point de PIB) pour atteindre l'objectif de 60 % d'ici à 2030 : il s'agit de l'Allemagne, de la Belgique, de la Finlande, de la Grèce, d'Israël et de la Slovénie. L'Autriche et les Pays-Bas, quant à eux, ne nécessitent aucun assainissement supplémentaire pour ramener leur dette à 60 %. La plupart de ces pays ont un ratio d'endettement déjà proche des 60 % ou, lorsque cela n'est pas le cas (Belgique), ils sont entrés dans la crise en ayant déjà un excédent primaire sous-jacent.

8. L'assainissement moyen correspond à la différence entre le solde primaire sous-jacent de l'année initiale (ici 2015) et la moyenne du solde primaire sous-jacent enregistré chaque année jusqu'en 2030, sauf pour les pays où l'objectif d'endettement est atteint après 2030 ; dans ce cas, cette moyenne est extrapolée jusqu'à l'année durant laquelle la dette publique atteint l'objectif de 60 %.



Tableau 4.4. Tendances budgétaires dans un scénario de ratio de la dette visant 60% du PIB


En pourcentage du PIB (sauf si précisé autrement)

	Assainissement <sup>1</sup>		Assainissement depuis 2014 pour atteindre l'objectif de dette <sup>2</sup>		Soldes financiers <sup>3</sup>			Engagements financiers nets <sup>4</sup>			Engagements financiers bruts <sup>5</sup>			Taux d'intérêt à long terme <sup>6</sup>		
	2010-13	2014-15	Moyenne	Pic	2013	2020	2030	2013	2020	2030	2013	2020	2030	2013	2020	2030
	Australie	3.4	0.7	0.2	0.5	-1.4	-0.8	-0.8	12	15	14	33	36	36	1.7	4.3
Autriche	2.9	0.5	-0.1	1.6	-1.5	2.4	-0.7	48	33	20	83	73	60	0.2	1.2	1.8
Belgique	2.0	1.3	0.2	2.4	-2.7	2.9	-1.4	84	59	37	107	82	59	0.6	1.4	1.8
Canada	0.2	1.5	1.5	3.0	-3.0	2.1	0.1	40	28	7	94	81	60	0.1	2.4	2.3
République tchèque	6.9	-1.4	0.8	1.5	-1.5	-0.6	-0.7	13	18	16	57	62	60	1.4	3.6	4.2
Danemark	2.9	-1.6	-0.2	-0.1	-0.9	-0.3	-0.4	6	12	11	55	62	60	0.4	1.1	1.8
Estonie	2.1	0.7	-0.2	-0.1	-0.2	1.6	1.2	-31	-27	-28	13	14	13	-2.7	1.3	1.9
Finlande	0.3	1.9	1.1	1.7	-2.5	4.2	2.5	-60	-58	-65	66	67	60	-0.7	1.4	2.2
France	3.9	1.6	2.5	4.6	-4.3	1.2	0.5	74	63	23	113	102	62	0.9	2.2	2.3
Allemagne	0.3	-0.4	0.4	1.3	0.0	1.3	-0.7	49	33	26	86	67	60	0.0	1.0	1.8
Grèce	17.2	0.8	1.6	5.2	-12.7	3.7	3.5	123	88	5	186	148	65	10.4	6.9	3.2
Hongrie	1.9	-1.0	1.7	3.5	-2.3	-0.1	-1.1	63	56	33	89	83	60	3.1	3.9	2.0
Islande	9.1	-0.6	2.2	4.0	-2.1	1.0	0.7	31	25	0	98	85	60	3.1	6.6	4.4
Irlande	7.8	2.9	1.8	4.3	-7.0	2.5	0.3	90	71	22	135	110	60	3.2	3.1	1.8
Israël	0.5	0.7	0.9	1.4	-4.3	-2.0	-2.7	-	-	-	68	63	60	1.0	3.3	3.1
Italie	4.1	0.4	1.3	4.2	-2.8	3.2	0.6	116	93	32	146	122	61	2.9	3.1	2.3
Japon	-0.9	2.4	10.7	19.5	-9.3	-5.5	-4.9	138	152	158	225	239	245	1.9	1.4	2.6
Corée	1.4	0.3	-0.3	-0.2	-0.4	2.1	1.7	-34	-31	-33	37	40	38	2.1	3.1	2.8
Luxembourg	2.3	-1.5	0.1	0.2	0.1	2.1	1.7	-47	-41	-44	30	36	34	-2.0	0.9	1.8
Pays-Bas	4.0	1.5	-0.2	1.4	-2.4	2.1	-0.8	44	31	20	86	71	60	0.7	1.4	1.8
Nouvelle-Zélande	2.5	0.6	-1.2	-0.9	-0.3	-0.7	-0.4	7	6	8	41	39	41	2.3	4.8	4.3
Pologne	2.6	1.1	1.9	2.4	-4.3	-1.5	-1.2	37	33	32	64	60	59	1.8	4.5	3.0
Portugal	7.2	2.3	1.9	5.0	-5.0	2.4	1.9	92	77	17	139	123	63	5.8	5.4	2.4
République slovaque	4.5	0.2	1.1	1.6	-2.8	-1.3	-1.1	28	32	30	59	62	60	2.0	2.0	2.2
Slovénie	3.6	2.8	0.9	2.5	-14.7	3.1	0.3	19	17	-2	80	78	59	5.0	2.1	1.9
Espagne	6.9	2.7	3.5	6.3	-7.1	-0.4	1.4	71	73	31	104	107	64	4.4	4.2	2.0
Suède	-2.2	0.2	0.7	1.4	-1.3	0.3	0.6	-24	-15	-15	47	53	54	1.1	2.3	2.6
Suisse	-0.6	-0.2	-0.7	-0.2	0.1	-0.4	-0.3	8	7	8	46	45	46	0.8	1.3	2.0
Royaume-Uni	3.9	2.1	4.2	6.9	-5.9	-2.0	2.0	65	67	38	99	101	72	0.6	3.7	3.7
États-Unis	4.5	1.5	3.3	5.6	-6.4	-1.4	0.6	81	77	43	104	99	65	0.6	2.7	2.4
Zone euro	3.6	0.9	1.4	2.6	-3.0	1.7	0.2	69	54	23	107	92	61	1.6	2.2	2.1
Total OCDE	3.2	1.3	2.1	3.8	-4.9	-0.6	0.1	69	64	39	109	103	77	1.1	2.6	2.5

Note : Ces projections budgétaires résultent de l'application d'une consolidation budgétaire stylisée et ne doivent en aucun cas être interprétées comme des prévisions.

- L'assainissement est mesuré comme le changement dans le solde de la balance primaire sous-jacente, en pourcentage du PIB potentiel.
- Sur la période de projection, les pays avec un ratio de dette publique brute supérieur à 60% du PIB sont supposés abaisser leur niveau de dette à ce niveau, tandis que les autres pays stabilisent leur dette à leur niveau courant. Les besoins en assainissement à partir de 2015 pour atteindre ces objectifs sont mesurés de deux manières : l'assainissement moyen mesure la différence entre la balance primaire sous-jacente en 2015 et sa moyenne jusqu'en 2030 (ou jusqu'à ce que le ratio de la dette se stabilise)
- Excédent (+) ou déficit (-) budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB.
- Comprenant tous les engagements financiers moins les actifs financiers tels qu'ils sont définis par le Système de comptabilité nationale (selon la disponibilité des données) et couvrant le secteur des administrations publiques, qui est une consolidation de l'administration centrale, de l'État et des collectivités locales et du système de sécurité sociale.
- Comprenant tous les engagements financiers tels qu'ils sont définis par le Système de comptabilité nationale (selon la disponibilité des données) et couvrant le secteur des administrations publiques, qui est une consolidation de l'administration centrale, de l'État et des collectivités locales et du système de sécurité sociale. Cette définition est différente de celle de Maastricht utilisée pour évaluer les positions fiscales de l'Union européenne.
- Taux nominal des obligations d'État à 10 ans ajusté par le déflateur du PIB

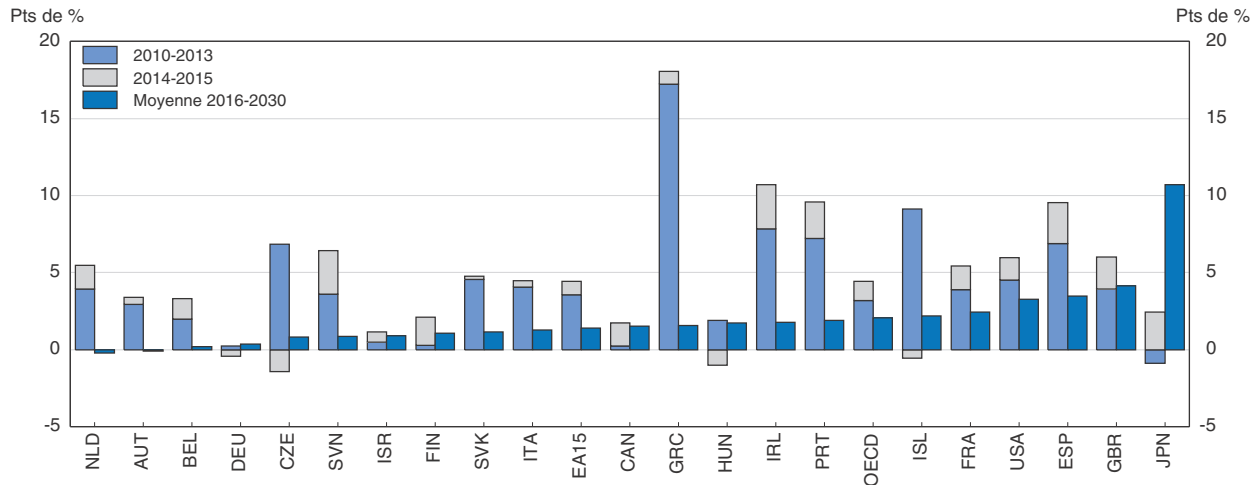
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933056108>




Graphique 4.3. **Assainissement requis pour ramener la dette publique à 60 % du PIB**

Variation du solde primaire sous-jacent, en points de pourcentage du PIB



Note : La mesure moyenne de l'assainissement est la différence entre le solde primaire sous-jacent en 2015 et le solde primaire moyen entre 2016 et 2030, sauf pour les pays pour lesquels l'objectif d'endettement n'est réalisé qu'après 2030 ; dans ce cas, la moyenne est calculée jusqu'à l'année au cours de laquelle l'objectif d'endettement est atteint.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054474>

**Un autre groupe doit procéder à un assainissement plus important, mais qui a déjà été en grande partie réalisé en début de période**

- Un deuxième groupe de pays doit réaliser un assainissement moyen de 1 à 3 points de PIB : Canada, France, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Pologne et Portugal. La plupart de ces pays (à l'exception du Canada et de la Hongrie) ont aussi pris l'essentiel des mesures d'assainissement en début de période, de sorte que l'assainissement moyen requis au-delà de 2015 est inférieur à un tiers de ce qui aura déjà été réalisé à ce moment-là.

**Quelques pays doivent consentir un nouvel effort majeur d'assainissement**

- Les pays d'un troisième groupe ont tous des taux d'endettement supérieurs à 100 % du PIB et devront consentir un effort moyen d'assainissement plus important, de 3 à 5 points du PIB : Espagne, États-Unis et Royaume-Uni. Parmi eux, le Royaume-Uni n'aura réalisé, d'ici à 2015, qu'un peu plus de la moitié du redressement requis après la crise, alors que les États-Unis et l'Espagne en auront réalisé respectivement les deux tiers et environ les trois quarts.

**Le Japon est un cas à part, car il devra associer plusieurs politiques pour réduire la dette**

- Pour le Japon, l'assainissement requis au-delà de 2015 est massif, à près de 11 points de PIB, et même cela parvient à peine à stabiliser la dette d'ici à 2030, manquant de peu la cible des 60 % en 2060. Ce résultat peut laisser penser que, pour abaisser plus nettement sa dette publique, le Japon devra associer un assainissement budgétaire considérable (et d'un rythme probablement plus soutenu que dans les calculs simplifiés présentés ici), des mesures structurelles visant à relever la croissance potentielle, et une politique monétaire expansionniste destinée à renforcer l'inflation (Guillemette et Strasky, 2013).

**Le pic du besoin  
d'assainissement  
budgétaire dépasse la  
mesure moyenne**

Les calculs précédents sous-estiment probablement les impératifs globaux d'assainissement budgétaire pour plusieurs raisons. Premièrement, le profil requis du solde primaire sous-jacent impliquera vraisemblablement un pic intermédiaire plus important que l'effort moyen cité plus haut (voir encadré 4.5 dans OCDE, 2013a). En effet, la dette doit s'inscrire sur une trajectoire descendante vers l'objectif. Une fois cette trajectoire engagée, la baisse des paiements d'intérêt sur la dette permet un certain relâchement de l'effort tout en assurant une convergence progressive vers l'objectif. Parmi les pays où l'assainissement doit être le plus important (à l'exclusion du Japon), la mesure extrême prise en compte dans ces prévisions est généralement de 2 à 3 points de PIB plus élevée que la mesure d'assainissement moyenne<sup>9</sup>.

**Les pressions exercées par  
les dépenses de santé  
alourdissent les besoins  
d'assainissement**

L'assainissement requis est aussi sous-estimé parce que l'accentuation des pressions exercées sur les budgets publics par les dépenses de santé et de retraite n'est pas explicitement prise en compte dans les prévisions budgétaires, mais devra être compensée ou maîtrisée pour contenir l'endettement public<sup>10</sup>. Les travaux récents de l'OCDE (Oliveira Martins et de la Maisonnette, 2014) amènent à penser que, même dans un « scénario de limitation des coûts » (comme au tableau 4.5) – dans lequel les futures politiques publiques parviendraient mieux que par le passé à endiguer la croissance des coûts –, l'augmentation des dépenses de santé et de prise en charge de la dépendance pourrait représenter environ 1 ½ point de PIB d'ici à 2030 pour un pays de l'OCDE moyen. De plus, la hausse moyenne des dépenses au titre des retraites publiques dans les pays de l'OCDE devrait légèrement dépasser 1 point de PIB d'ici à 2030, mais avec une progression trois à quatre fois plus forte dans certains pays (Belgique, Finlande et Luxembourg).

**Une réduction plus lente de  
l'écart de production  
accroîtrait l'assainissement  
requis**

Un autre risque concerne les pays ayant un important besoin d'assainissement et un large écart de production initial en 2015. Si, au lieu de se réduire peu à peu au cours des quatre à cinq prochaines années, comme le suppose le scénario de référence, l'écart de production met trois ans de plus à se combler, les besoins d'assainissement en seront exacerbés ; ainsi, l'assainissement moyen requis en Grèce augmenterait de plus de 1 ½ point de PIB, tandis que pour l'Irlande, l'Italie et le Portugal, la hausse serait d'environ ¾ point de PIB ; dans tous les cas, la cible d'endettement ne serait atteinte que plusieurs années plus tard.

9. La mesure extrême dépend toutefois davantage du profil particulier d'ajustement budgétaire choisi pour réaliser l'objectif d'endettement, le scénario de référence ne représentant qu'un cas particulier.

10. Des pressions budgétaires supplémentaires peuvent être exercées par les dépenses d'éducation, tandis que les gouvernements s'efforcent d'assurer l'égalité des chances et de soutenir la croissance fondée sur le savoir (OCDE, 2014a).

**Tableau 4.5. Changements dans les dépenses publiques liées au vieillissement dans certains pays de l'OCDE**


Changements 2015-30, en points de pourcentage du PIB

	Soins de santé <sup>1</sup>	Soins de longue durée <sup>1</sup>	Retraite	Total
Australie	1.2	0.2	0.7	2.1
Autriche	1.3	0.2	2.3	3.9
Belgique	1.1	0.3	3.6	5.0
Canada	1.4	0.2	1.2	2.9
Chili	1.4	0.5	-0.7	1.2
République tchèque	1.1	0.2	0.3	1.7
Danemark	1.3	0.2	0.3	1.8
Estonie	0.9	0.2	0.4	1.5
Finlande	1.2	0.2	2.8	4.2
France	1.2	0.2	0.5	1.9
Allemagne	1.3	0.3	1.5	3.1
Grèce	1.2	0.3	0.0	1.5
Hongrie	0.9	0.3	-0.8	0.4
Irlande	1.2	0.1	0.7	2.0
Islande	1.2	0.2	1.1	2.5
Israël	1.3	0.3	0.5	2.1
Italie	1.3	0.3	-0.4	1.2
Japon	1.4	0.3	na	1.7
Corée	1.7	0.4	1.4	3.5
Luxembourg	1.4	0.3	4.1	5.8
Mexique	1.3	0.4	0.4	2.1
Pays-Bas	1.4	0.3	2.3	4.0
Norvège	1.3	0.2	2.0	3.5
Nouvelle-Zélande	1.1	0.1	1.9	3.1
Pologne	1.1	0.2	0.2	1.6
Portugal	1.3	0.2	-0.1	1.4
République slovaque	1.2	0.3	1.4	2.9
Slovénie	1.3	0.3	1.5	3.1
Espagne	1.3	0.4	0.2	1.8
Suède	1.0	0.1	0.4	1.6
Suisse	1.3	0.2	1.5	3.0
Turquie	1.2	0.3	1.5	3.0
Royaume-Uni	1.1	0.2	0.3	1.6
États-Unis	1.2	0.1	0.1	1.5
<b>OCDE (moyenne non pondérée)</b>	<b>1.2</b>	<b>0.3</b>	<b>1.0</b>	<b>2.5</b>

Note : Si prévisions non disponibles pour la période 2015-30, une interpolation linéaire est appliquée.

1. Basé sur le scénario "Maîtrise des coûts", (Oliveira Martins et de la Maisonnette, 2013).

Source : Commission européenne (2012), OECD Pensions at a Glance (2011), Merola et Sutherland (2012), Banque d'Israël.

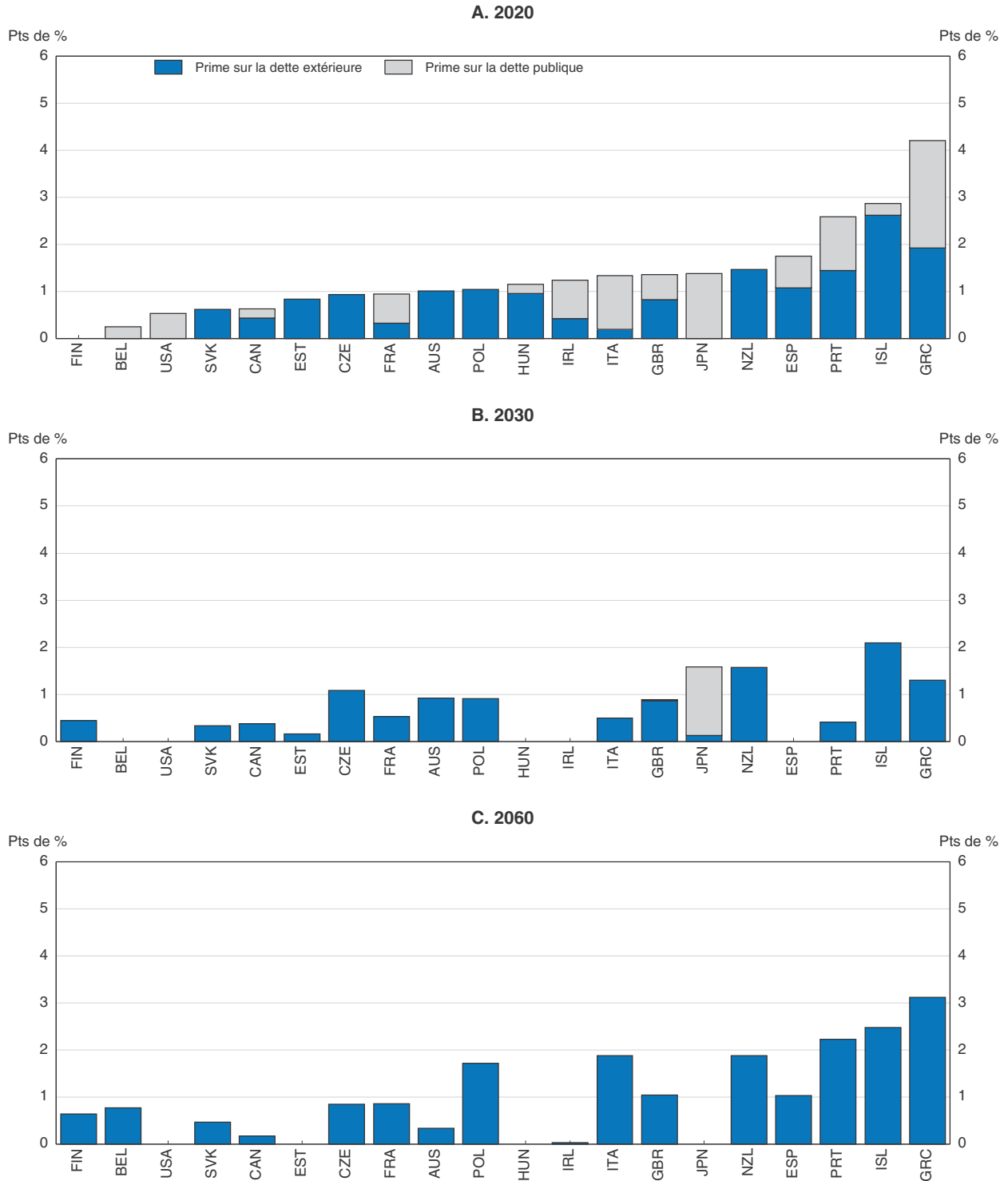
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933056127>

### Les effets de l'assainissement dans les pays de l'OCDE sur les taux d'intérêt

**Les primes de risque de taux d'intérêt diminueront à mesure que la dette publique et la dette extérieure reculeront**


Les taux d'intérêt réels à long terme pour le pays moyen de l'OCDE devraient augmenter d'environ 1 ¼ point de pourcentage sur les quatre à cinq prochaines années, à mesure que les écarts de production se réduiront et que les taux directs se normaliseront (tableau 4.4). Le recul de l'endettement public devrait freiner la hausse de ces taux de plusieurs manières au moins jusqu'en 2030. Tout d'abord, elle diminuera la prime de risque budgétaire : le nombre de pays de l'OCDE dont la dette publique dépasse 75 % du PIB, seuil supposé d'imposition d'une prime de risque budgétaire, passera en effet de 17 aujourd'hui à 13 d'ici 2020 et à seulement un (le Japon) d'ici 2030 (graphique 4.4). Pour ces pays,

Graphique 4.4. Prime de risque de taux d'intérêt sur la dette publique et extérieure de pays de l'OCDE



Note : Au cours des trois périodes indiquées, aucune prime ne s'applique à la dette des pays suivants : Allemagne, Autriche, Corée, Danemark, Israël, Luxembourg, Pays-Bas, Slovénie et Suède.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054493>

l'assainissement devrait abaisser la prime de risque budgétaire d'un point de pourcentage en moyenne d'ici 2030. Ensuite, dans la mesure où une augmentation de la dette publique va souvent de pair avec une dette extérieure élevée et où le recul de la dette publique entraîne une contraction de la dette extérieure nette, l'assainissement réduira aussi les primes de risque sur les taux d'intérêt intérieurs spécifiques aux différents pays ; les primes de risque moyennes (non pondérées) sur la dette extérieure nette de l'ensemble des pays de l'OCDE devraient ainsi diminuer de moitié d'ici 2030 par rapport à leur niveau actuel, estimé à  $\frac{3}{4}$  point de pourcentage. Néanmoins, certains pays de l'OCDE devraient encore se voir imposer des primes de risque de plus d'un point de pourcentage sur la dette extérieure en 2030, notamment la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et le Portugal.

**Le rééquilibrage des finances publiques dans l'ensemble des pays de l'OCDE aura une incidence sur l'épargne et les taux d'intérêt à l'échelle mondiale**

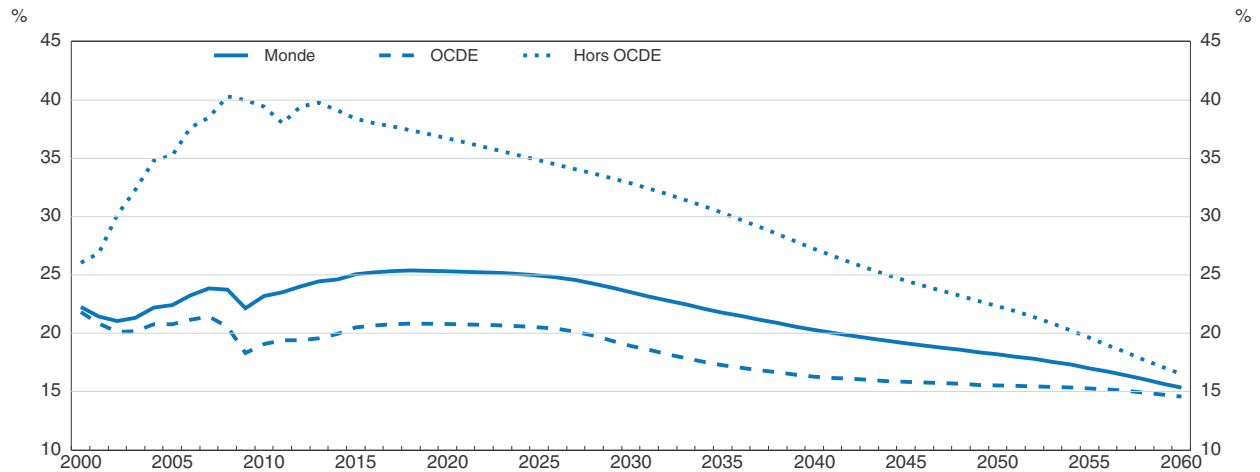
L'assainissement budgétaire se traduira également par un gonflement de l'épargne à l'échelle mondiale et de l'OCDE, poussant les taux d'intérêt à la baisse dans tous les pays. Cependant, dans les pays membres et non membres de l'OCDE, le vieillissement de la population sera un facteur majeur de réduction de l'épargne nationale et, dans le cas des pays non membres, il sera renforcé par l'expansion de l'accès au crédit et le développement des filets de protection sociale. Pourtant, malgré la baisse des taux d'épargne dans la quasi-totalité des pays, le taux d'épargne global reste relativement stable jusqu'en 2030 pour des raisons de composition, parce que la part des pays à taux d'épargne élevé (en particulier la Chine et l'Inde) augmente dans la production mondiale (graphique 4.5). De fait, l'équilibre *ex ante* entre épargne et investissement à l'échelle mondiale tend à imprimer aux taux d'intérêt mondiaux une baisse qui pourrait aller jusqu'à un point de pourcentage d'ici 2030, comme en témoigne la diminution de la « prime d'équilibre mondiale » (graphique 4.6), dont la moitié environ peut être attribuée à l'assainissement budgétaire des pays de l'OCDE.

**Les tendances démographiques pourraient prendre le pas sur les tendances mondiales à long terme de l'épargne et des taux d'intérêt**

Au-delà de 2030, cependant, l'effet de composition par pays est dominé par la tendance à la baisse du taux d'épargne dans tous les pays, avec une réorientation dans la direction de la prime. D'ici les années 2050, on passe d'un excédent prévu d'épargne *ex ante* mondiale à une pénurie croissante d'épargne mondiale, ce qui pousse progressivement les taux d'intérêt mondiaux à la hausse, d'environ  $\frac{3}{4}$  point de pourcentage en 2060. Cette prévision est toutefois particulièrement sensible à l'évolution de la situation en Chine et en Inde (qui représentent ensemble plus d'un tiers de l'épargne mondiale) ainsi qu'à l'ampleur de l'influence de la démographie sur l'épargne<sup>11</sup>.

11. Dans le modèle, les effets de la démographie sur l'épargne sont représentés par des taux fixes de dépendance liée à l'âge, bien que cela crée des tensions lorsque l'âge de la retraite est relevé, et surtout après 2030, lorsqu'on suppose que l'âge de la retraite augmente avec la longévité dans tous les pays.

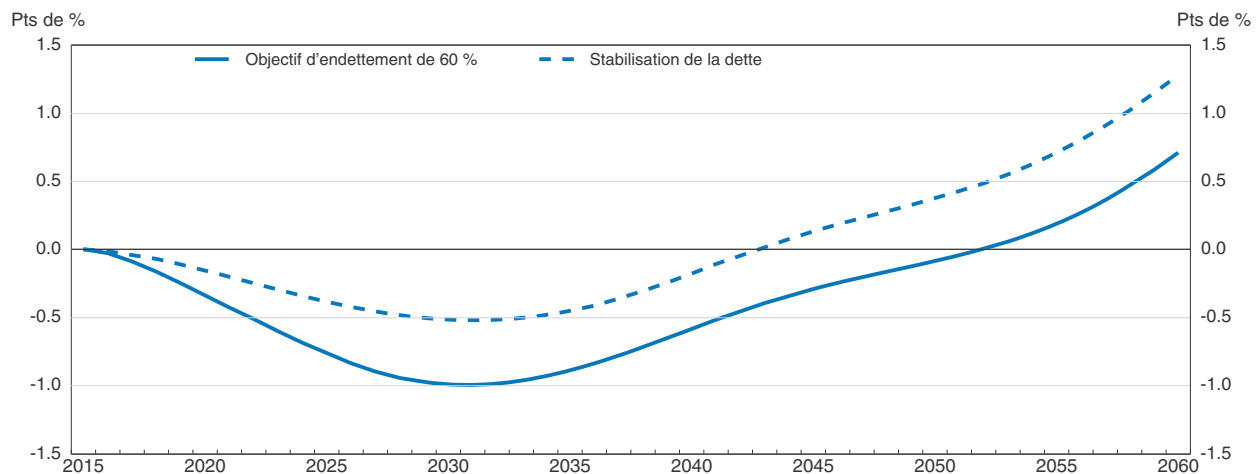
Graphique 4.5. **Tendances de l'épargne mondiale**  
En pourcentage du PIB



Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933054512>

Graphique 4.6. **Prime d'équilibre au niveau mondial, 2015-2060**



Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933054531>

### **L'assainissement budgétaire renforce la croissance à moyen terme**

Outre qu'il renforcerait la résilience aux chocs futurs, l'assainissement budgétaire à l'échelle de l'OCDE stimulerait l'épargne et abaisserait les taux d'intérêt, comme l'illustre la comparaison avec une autre variante du scénario, dans laquelle la politique budgétaire, dans la zone OCDE, ne vise qu'à stabiliser la dette publique au niveau de 2013 (tableau 4.6). Pour les dix pays de l'OCDE actuellement les plus endettés, ramener la dette publique à 60 % du PIB aurait pour effet d'abaisser les primes de risque budgétaire et primes de risque sur la dette extérieure nette combinées de 1 ½ point de pourcentage en moyenne et de réduire le service de la dette publique de 4 points de PIB en moyenne, mais de stimuler la croissance à


Tableau 4.6. **Les effets de la baisse de la dette publique à 60% du PIB**

En 2030, ou à la date où l'objectif de dette est atteint si supérieur

	Prime sur dette publique Points de %	Prime sur dette extérieure Points de %	Service de la dette publique % du PIB	Croissance du PIB 2016-2030 Points de %
Autriche	-0.2	0.0	-1.2	0.1
Belgique	-0.5	-0.2	-2.0	0.1
Canada	-0.4	-0.2	-2.0	0.1
République tchèque	0.0	0.0	-0.3	0.0
Danemark	0.0	0.0	-0.2	0.1
Estonie	0.0	0.1	0.0	0.0
Finlande	0.0	0.0	-0.6	0.1
France	-0.8	-0.3	-3.2	0.2
Allemagne	-0.1	0.0	-0.9	0.1
Grèce	-3.8	-0.9	-12.8	0.6
Hongrie	-0.3	0.0	-1.8	0.1
Islande	-0.3	-0.2	-2.5	0.1
Irlande	-1.1	-0.2	-3.6	0.2
Italie	-1.9	-0.4	-5.7	0.3
Japon	-1.3	-0.9	-10.8	0.1
Corée	0.0	0.0	-0.1	0.1
Luxembourg	0.0	0.0	0.0	0.0
Pays-Bas	-0.3	0.0	-1.3	0.1
Nouvelle-Zélande	0.0	0.0	-0.1	0.0
Portugal	-1.5	-0.3	-5.1	0.3
République slovaque	0.0	0.1	-0.1	0.1
Slovénie	-0.2	0.0	-1.3	0.1
Espagne	-0.7	0.0	-2.5	0.2
Suède	0.0	0.0	-0.1	0.1
Suisse	0.0	0.0	-0.1	0.0
Royaume-Uni	-0.7	-0.4	-3.7	0.1
États-Unis	-0.6	0.0	-2.6	0.1

Note : Le tableau montre les effets de la réduction de la dette publique à 60% du PIB en comparaison avec une situation alternative où la politique fiscale est orientée vers la stabilisation du niveau de la dette au niveau prévalant en 2013.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE à long-terme, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933056146>

moyen terme de 0.2 point de pourcentage par an (toutes ces évolutions s'entendent d'ici 2030, par rapport à un scénario contrefactuel de maintien de l'endettement à ses niveaux actuels). Cette hausse du PIB ignore les effets keynésiens que pourrait avoir une poursuite de l'assainissement en retardant l'élimination des écarts de production, avec d'éventuels effets néfastes sur la production potentielle (De Long et Summers, 2012), bien que l'assainissement soit supposé se poursuivre à un rythme modeste (un maximum de ½ pour cent du PIB par an).

### Déséquilibres mondiaux des balances courantes

**L'assainissement  
budgétaire réduit aussi les  
déséquilibres mondiaux**

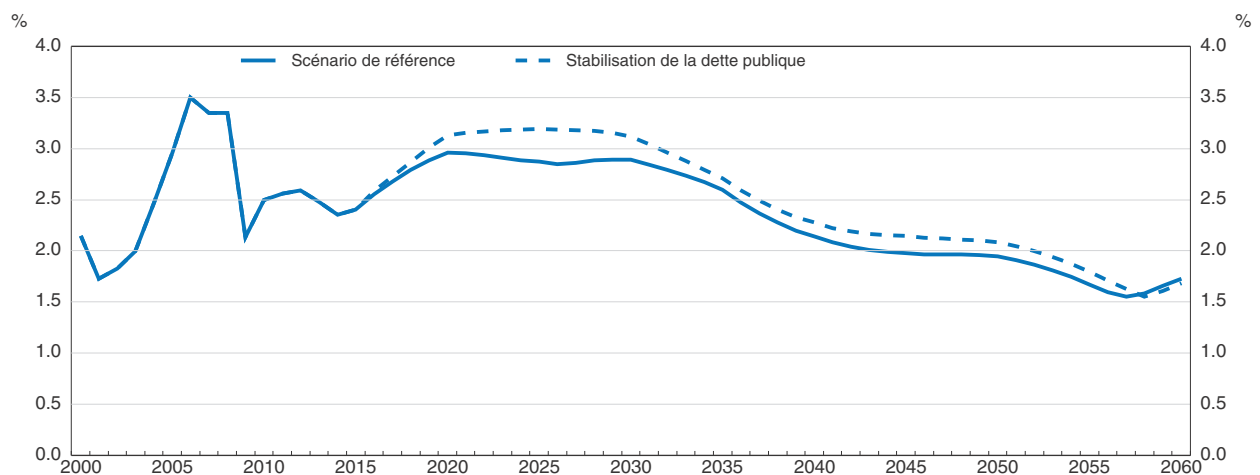
L'ampleur globale des déséquilibres mondiaux des balances courantes – mesurée comme la somme en valeur absolue de toutes les balances courantes nominales normalisées par rapport au PIB mondial – est actuellement inférieure d'un tiers à son niveau le plus haut d'avant la



crise, mais elle devrait augmenter jusqu'à 2020 environ, avant de se stabiliser d'ici 2030 (graphique 4.7). Comme la majorité des pays de l'OCDE fortement endettés auront probablement aussi des déficits courants, l'assainissement budgétaire à l'échelle de l'OCDE allégera aussi les pressions sur les déséquilibres mondiaux. Dans la variante du scénario selon laquelle la politique budgétaire de la zone OCDE ne vise qu'à stabiliser la dette publique au niveau de 2013, l'assainissement budgétaire prévu dans les projections de référence contribue à réduire les déséquilibres mondiaux d'une marge allant jusqu'à 15 % sur la période d'ici 2030.

#### Graphique 4.7. Les déséquilibres mondiaux des balances courantes vont s'accroître jusqu'à 2020

Somme des balances courantes en valeur absolue, divisée par deux, en pourcentage du PIB mondial



Note : « Stabilisation de la dette publique » est un scénario dans lequel les pays de l'OCDE visent à stabiliser le ratio dette publique/PIB au niveau actuel, plutôt qu'à l'abaisser à 60 % comme dans le scénario de référence.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054550>

### L'effet des réformes structurelles sur l'emploi, la croissance et la situation budgétaire

**Les politiques structurelles pourraient être considérablement améliorées**

Un récent examen de la performance structurelle des économies de l'OCDE et des BRIICS (OCDE, 2014b) appelait à mener des réformes structurelles profondes et ambitieuses pour faciliter le retour à une croissance saine et durable. Les réformes structurelles, surtout si elles stimulent l'emploi, peuvent aussi atténuer les contraintes budgétaires. Si les projections de référence actuelles intègrent une certaine dose de réformes structurelles, il reste d'importantes marges d'amélioration, comme l'illustre une série d'autres scénarios envisagés ici : tout d'abord, l'emploi potentiel pourrait être accru par la réduction du chômage structurel ou par le relèvement du taux d'activité féminine ; ensuite, la réglementation des marchés de produits pourrait être améliorée de façon à renforcer la concurrence et, partant, stimuler la productivité ; enfin, le capital humain pourrait bénéficier d'un accès amélioré à une éducation de qualité.

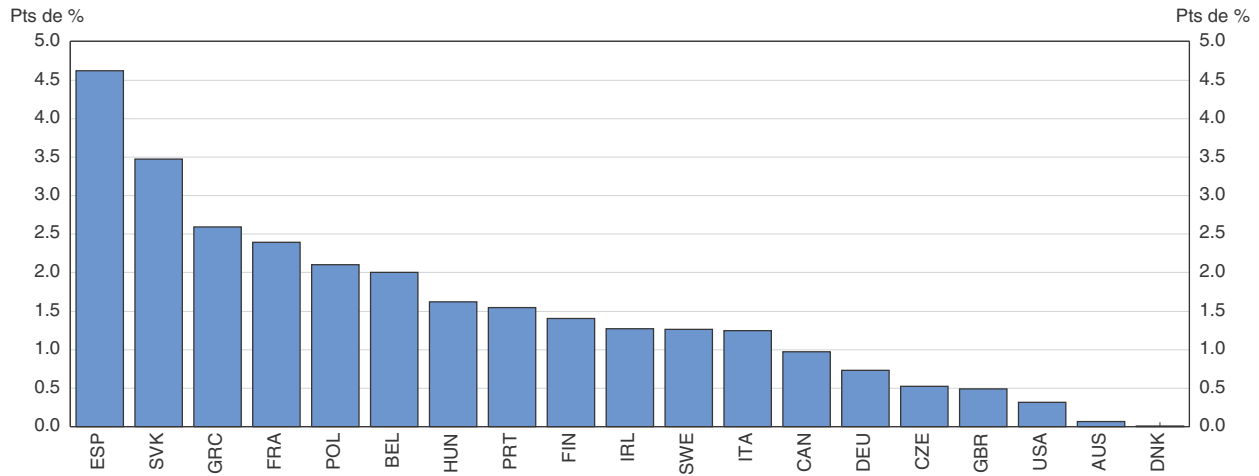
### *Les effets budgétaires d'un taux d'emploi potentiel plus élevé*

#### **Le recul du chômage structurel allège les pressions sur les budgets**

Dans un scénario de réformes, celles menées sur le marché du travail sont supposées ramener le chômage structurel à 5 % dans tous les pays de l'OCDE où il est actuellement supérieur à ce niveau<sup>12</sup>. Le relèvement du taux d'emploi potentiel accroît les recettes fiscales et abaisse les prestations sociales liées au chômage. De plus, si le surcroît d'emploi se situe dans le secteur privé, impliquant une augmentation de l'assiette fiscale par rapport aux dépenses salariales du secteur public, le total des dépenses publiques diminuera en pourcentage du PIB<sup>13</sup>. Sur cette base, les plus fortes baisses potentielles du chômage structurel par rapport au scénario de référence se situent en Espagne (baisse de 10 points de pourcentage), en Grèce (7 ½ points), en République slovaque (9 points) et au Portugal (4 points). C'est aussi ces pays qui enregistreraient les améliorations permanentes les plus marquées du solde primaire, ainsi que d'autres, tels que la France ou la Belgique, où le recul du chômage structurel serait certes moindre, mais où l'indemnisation du chômage est relativement élevée et où l'emploi dans le secteur public représente une proportion relativement élevée de l'emploi total (graphique 4.8). Ainsi, pour ces six pays, la réduction du chômage structurel permettrait une amélioration permanente du solde primaire de plus de 2 points de pourcentage du PIB, et, pour l'Espagne, elle se monterait à plus du double. Pour replacer ces effets dans leur contexte, il est à noter que les pressions résultant de la hausse des dépenses publiques de santé et de retraite se chiffrent à un peu moins de 3 points de pourcentage du PIB pour le pays médian de l'OCDE d'ici 2030. Outre qu'elle réduirait l'ampleur de l'assainissement requis pour atteindre une cible d'endettement donnée, la baisse du chômage structurel permettrait d'atteindre cet objectif plus tôt<sup>14</sup> ; ainsi, la cible d'endettement de 60 % prévue par le scénario de référence serait atteinte cinq ans plus tôt par la République slovaque, quatre ans plus tôt par la Grèce et trois ans plus tôt par la France et le Portugal.


12. Juste avant la crise, le taux de chômage structurel était de 5 % dans près d'un tiers des pays de l'OCDE. Dans le scénario de référence, le chômage structurel converge lentement vers le niveau observé avant la crise dans chaque pays.
13. Il est plus probable que les réformes structurelles aient une incidence positive sur les soldes budgétaires si elles génèrent un taux d'emploi potentiel plus élevé que si elles se traduisent par une augmentation de la productivité tendancielle. On estime que l'amélioration totale du solde primaire sous-jacent résultant d'une hausse de 1 point de pourcentage de l'emploi potentiel est comprise entre 0.3 et 0.8 % du PIB ; cet effet est maximal dans les pays où le ratio initial emploi public / emploi privé et la proportion initiale de dépenses publiques primaires dans le PIB sont les plus élevés (OCDE, 2010).
14. Le redressement des finances publiques intégré dans le scénario de référence passe par une amélioration graduelle du solde primaire sous-jacent, avec un effort maximum d'assainissement fixé pour toute année à ½ point de pourcentage du PIB, mais l'effet de la réduction du chômage est supposé venir s'ajouter à ce plafond, car l'amélioration est un effet indirect des réformes du marché du travail.

Graphique 4.8. **Gains budgétaires résultant d'une baisse du chômage structurel**  
Variation du solde primaire sous-jacent par rapport au scénario de référence, en points de pourcentage du PIB



Note : Les nombres représentent l'effet sur le solde primaire d'une baisse du chômage structurel à 5 %. Les pays où le chômage est déjà inférieur à 5 % ne figurent pas ici.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054569>

**Le relèvement du taux d'activité féminine devrait être une priorité dans de nombreux pays...**

L'accroissement du taux d'activité des femmes devrait être une priorité des politiques structurelles, en particulier pour les pays où le vieillissement rapide de la population pèsera très probablement sur le taux d'emploi (OCDE, 2013b et 2014b). Si l'évolution de la société joue un rôle clé dans le relèvement du taux d'activité féminine, les politiques menées peuvent aussi avoir une incidence (Thévenon, 2013). C'est particulièrement vrai des politiques visant à améliorer l'offre de solutions fiables et abordables pour la garde des enfants, qui accroissent sensiblement la possibilité pour l'un ou l'autre conjoint de continuer à travailler après la naissance d'un enfant, mais dont les femmes sont généralement les premières bénéficiaires. Il faut aussi savoir si le congé parental est ouvert à l'un ou l'autre parent. Parmi les autres politiques qui ont des effets marqués sur le taux d'activité féminine, on peut citer les mesures consistant à faciliter l'emploi à temps partiel qui, à l'heure actuelle, reste fortement pénalisé par rapport à l'emploi à temps plein dans la plupart des pays (OCDE, 2010), du fait de l'absence d'un niveau minimal de sécurité de l'emploi, de formation et de promotion, et d'un accès plus limité aux prestations de chômage ou à l'aide au retour à l'emploi.

**... et les gains pourraient être importants pour certains pays**

Dans une autre variante du scénario, le taux d'activité des femmes en 2030 est supposé égal à l'équivalent temps plein prévalant actuellement dans le pays médian de l'OCDE (soit 54 %). Pour l'Italie, la Pologne et la Turquie, il en résulte une progression globale du taux d'activité permettant d'accroître le PIB de plus de 10 % en 2030. Les hausses sont supérieures ou égales à 5 % pour la Belgique, la France, la Grèce, la Hongrie, le Japon et la République tchèque. Comme il en

résulterait probablement un essor de l'emploi privé, de considérables économies budgétaires pourraient être réalisées, à hauteur, selon les estimations, d'environ 6 % du PIB pour l'Italie et la Pologne et de 2 à 3 % du PIB pour la Belgique, la France, la Grèce, la Hongrie, le Japon, la République slovaque et la République tchèque<sup>15</sup>.

### *La croissance bénéficie des réformes des marchés de produits*

#### **L'accélération de la réforme des marchés de produits permettre d'accroître le PIB**

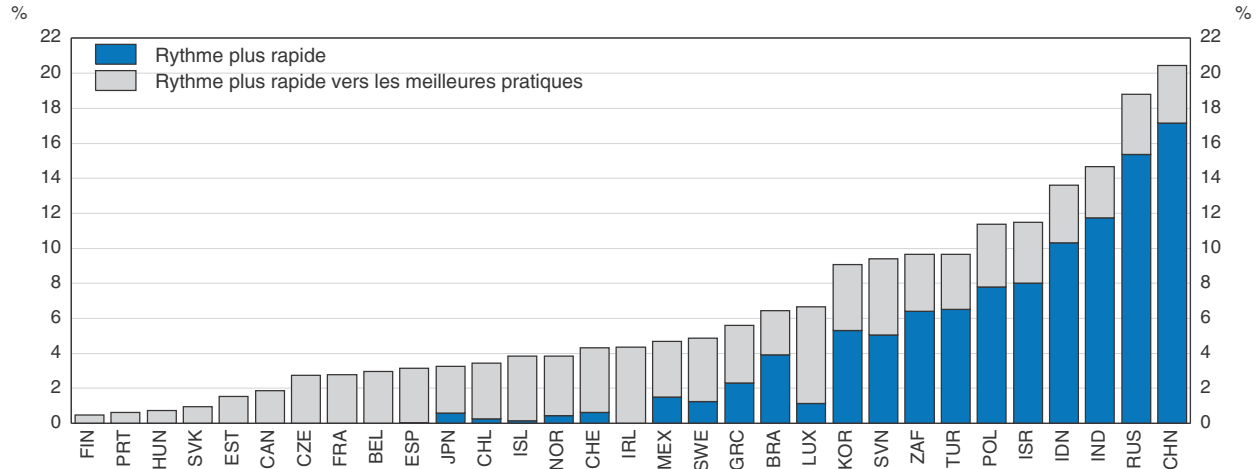
Il existe un volume considérable de données, au niveau des entreprises, des branches industrielles et de l'économie dans son ensemble, attestant d'un lien entre une réglementation des marchés de produits favorable à la concurrence (telle que quantifiée par l'indice RMP de l'OCDE) et une meilleure performance de la productivité ; ce lien est intégré dans le cadre de modélisation sous-tendant les présentes projections<sup>16</sup>. Le scénario de référence prend pour hypothèse une amélioration progressive de la réglementation des marchés de produits (chiffrée par l'indice RMP), de sorte que tous les pays enregistrent une amélioration pour atteindre au moins la moyenne actuelle des pays de l'OCDE à un rythme correspondant au taux moyen d'amélioration observé ces dernières années. Ce rythme d'amélioration s'est ralenti au cours des cinq dernières années, à quelques exceptions près – Grèce, Italie, Pologne, Portugal et République slovaque –, constatées dans des pays qui ont mené des réformes plus substantielles (OCDE, 2014b). Dans une variante du scénario, supposant un rythme de réformes plus rapide, la vitesse d'amélioration de la RMP dans tous les pays est réglée sur le rythme moyen de ce groupe de pays ayant rapidement mené des réformes. C'est dans les pays où la marge de rattrapage est la plus grande, en termes de réglementation encourageant la concurrence, que le rythme accéléré des réformes stimule le plus la productivité tendancielle (et non dans les pays pour lesquels l'indice RMP est déjà supérieur à la moyenne actuelle de l'OCDE). Ainsi, les gains sont généralement plus grands pour les pays non membres de l'OCDE, dont le PIB augmente en moyenne de 9 % d'ici 2030, et pour les six pays de l'OCDE dans lesquels la réglementation est actuellement la plus restrictive, le PIB gagne en moyenne 6 % d'ici 2030 (graphique 4.9). Dans un autre scénario, où le niveau de la RMP est supposé s'améliorer au moins jusqu'au meilleur quartile actuellement

15. Les économies budgétaires réalisées grâce au relèvement du taux d'activité féminine pourraient être absorbées par les dépenses budgétaires encourues pour accroître le soutien public à la garde des enfants qui serait nécessaire pour obtenir ce résultat, si elles sont importantes.

16. Le lien entre les performances de croissance au niveau des entreprises, des secteurs industriels et de l'économie dans son ensemble, d'une part, et une réglementation des marchés de produits favorisant la concurrence, d'autre part, est mis en évidence dans les travaux de Bourlès et al. (2010), Bouis et al. (2011), Conway et al. (2006) et Griffith, et al. (2004). Les travaux empiriques qui sous-tendent le cadre de modélisation actuel (Johansson et al., 2013) permettent de constater qu'une réglementation des marchés de produits plus favorable à la concurrence, telle que quantifiée par l'indice RMP de l'OCDE, stimule la productivité à long terme et influe donc sur le rythme auquel les pays convergent vers la frontière technologique internationale.


### Graphique 4.9. Effets sur le PIB d'une amélioration de la réglementation des marchés de produits

En 2030, en pourcentage



Note : Le scénario « Rythme plus rapide » montre l'effet d'un accroissement du rythme de la réforme des marchés de produits correspondant au taux moyen d'amélioration de l'indice RMP observé sur la période 2008-13 pour la Grèce, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la République slovaque. Le scénario « Rythme plus rapide vers les meilleures pratiques » illustre l'effet du même accroissement du rythme des réformes, mais jusqu'au niveau correspondant au meilleur quartile actuel des pays de l'OCDE, plutôt que jusqu'au niveau moyen actuel de l'OCDE comme dans le scénario de référence et le premier scénario.

Source : OCDE, base de données RMP ; Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054588>

observé parmi les pays de l'OCDE, et non simplement jusqu'à la moyenne de l'OCDE (comme dans le scénario de référence et le premier scénario), les gains de PIB seraient encore plus grands et répartis sur un éventail de pays beaucoup plus large. Un tel effort de réforme permettrait en outre d'atteindre pratiquement l'objectif du G20 consistant à élever le PIB mondial de 2 % d'ici cinq ans.

#### Les bénéfices d'une amélioration de l'accès à l'éducation dans les économies de marché émergentes

#### Les réformes de l'éducation dans les économies de marché émergentes pourraient améliorer le capital humain

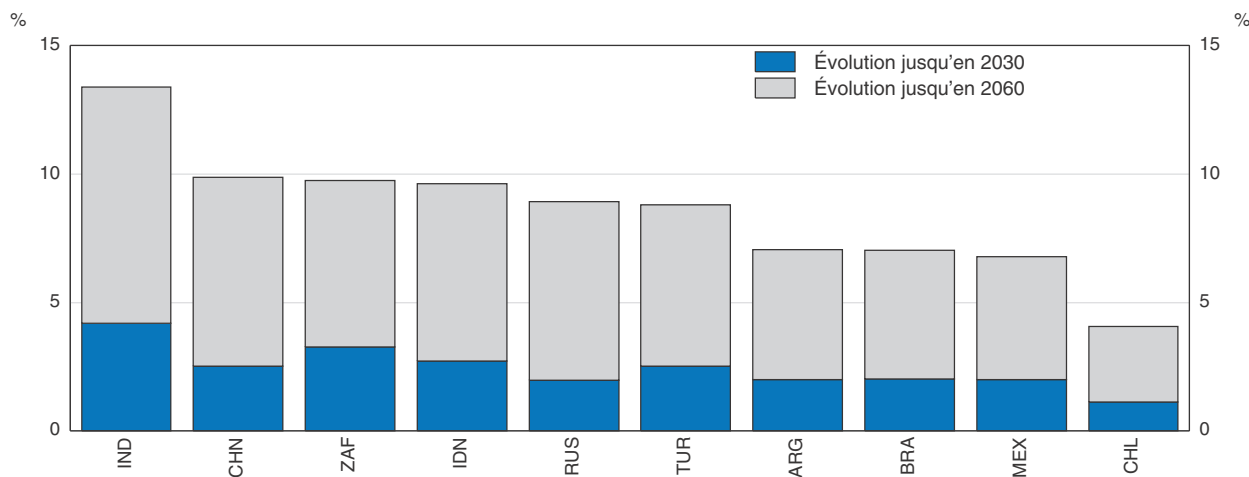
Améliorer l'accès à un enseignement de qualité est une recommandation prioritaire pour de nombreuses économies émergentes, notamment les BRIICS, ainsi que pour la Turquie, le Mexique et le Chili (OCDE, 2013 et 2014b). L'éducation améliore le capital humain et, parce qu'elle accroît la productivité des travailleurs, elle figure parmi les facteurs les plus importants de la hausse à long terme du niveau de vie (Cohen et Soto, 2007 ; Bouis et al., 2011). Il est probable que les avantages des réformes seront d'autant plus grands que le nombre moyen d'années d'études est initialement faible, les données empiriques laissant penser que les progrès en matière de couverture et de performance sont plus payants dans l'enseignement primaire et secondaire que dans l'enseignement supérieur<sup>17</sup>. Afin de simuler l'effet d'ambitieuses

17. Cet aspect est reflété dans le cadre de modélisation actuel, où l'amélioration du capital humain est modélisée en tant que fonction décroissante du nombre supplémentaire d'années d'études.

réformes de l'éducation menées dans les économies émergentes, une variante du scénario, tablant sur une amélioration plus rapide du niveau d'instruction, a été élaborée à partir des épisodes durant lesquels des pays à faible revenu ont entrepris des réformes majeures ayant amélioré la couverture et la performance de l'enseignement primaire et secondaire. Le Brésil, le Chili, la Corée, l'Indonésie, le Mexique et la Russie ont chacun connu une période d'au moins une dizaine d'années au cours de laquelle le niveau d'études des 25-29 ans progressait plus vite que la moyenne. Durant ces épisodes, le rythme annuel de convergence des niveaux d'éducation était en moyenne de 60 % supérieur à celui du scénario de référence. Sur la base d'un tel taux d'amélioration, une variante du scénario met en évidence les gains de productivité à long terme que peut apporter une amélioration plus rapide du niveau d'éducation dans les économies émergentes. Il s'écoulera certainement beaucoup de temps avant que des effets majeurs sur le PIB se manifestent, parce que les principaux bénéficiaires seront les jeunes d'aujourd'hui mais, à long terme (d'ici 2060), les gains de PIB pourraient avoisiner 10 % ou plus pour l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde et l'Indonésie (graphique 4.10)<sup>18</sup>.


Graphique 4.10. **Effets sur le PIB d'un meilleur accès à l'éducation**

En pourcentage



Note : Les barres dénotent l'incidence qu'aurait sur le PIB un meilleur accès à un enseignement de qualité, par le biais d'une amélioration du capital humain.

Source : Base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933054607>

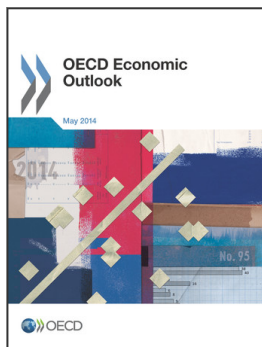
18. Le gouvernement turc a récemment approuvé un programme de réformes visant à porter à environ 13 ans, d'ici 2025, le nombre moyen d'années d'études de la cohorte âgée de 25 à 29 ans ; ces réformes n'ont pas été intégrées au présent scénario de référence, mais leurs effets possibles sur le PIB sont examinés dans OCDE (2012).

## Bibliographie

- Bouis, R., R. Duval et F. Murtin (2011), « The Policy and Institutional Drivers of Economic Growth Across OECD and Non-OECD Economies: New Evidence from Growth Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 843, Éditions OCDE.
- Boullès, R., G. Cette, J. Lopez, J. Mairesse et G. Nicoletti (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth?: Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE.
- Cohen et Soto (2007), « Growth and Human Capital: Good Data, Good Results », *Journal of Economic Growth*, vol. 12.
- Conway, P., D. De Rosa, G. Nicoletti et F. Steiner (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, Éditions OCDE.
- DeLong, B. et L. Summers (2012), « Fiscal Policy in a Depressed Economy », document rédigé pour le Brookings Panel on Economic Activity du printemps 2012, 22-23 mars, Washington, D.C.
- Égert, B. (2010), « Fiscal Policy Reaction to the Cycle in the OECD ; Pro- or Counter-Cyclical? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 763, Éditions OCDE.
- Frankel, J. (2006), « The Balassa-Samuelson Relationship and the Renminbi », *Harvard Working Paper*, décembre.
- Griffith, R., S. Redding et J. van Reenen (2004), « Mapping the Two Faces of R&D: Productivity Growth in a Panel of OECD Countries », *Review of Economics and Statistics*.
- Johansson, A., Y. Guillemette, F. Murtin, D. Turner, G. Nicoletti, C. de la Maisonnette, P. Bagnoli, G. Bousquet et F. Spinelli (2013), « Long-Term Growth Scenarios », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1000, Éditions OCDE.
- Guillemette, Y. et J. Strasky (2013), « Japan's Challenging Debt Dynamics », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1085, Éditions OCDE.
- Kerdrain, C., I. Koske et I. Wanner (2010), « The Impact of Structural Policies on Saving, Investment and Current Accounts », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 815, Éditions OCDE.
- Lane, P. R. et G. M. Milesi-Ferreti (2001), « Long-Term Capital Movements », *Center for Economic Policy Research, Discussion Paper*, n°2873.
- Laubach, T. (2009), « New Evidence on the Interest Rate Effects of Budget Deficits and Debt », *Journal of the European Economic Association*, vol. 7.
- OCDE (2010), « Assainissement budgétaire : Besoins, calendrier, instruments et cadre institutionnel », Chapitre 4, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 88, vol. 2010/2, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Études économiques de l'OCDE : Turquie 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013a), *Perspectives économiques* n° 93, « Perspectives de croissances et impératifs budgétaires à long terme », chapitre 4, Éditions OCDE.
- OCDE (2013b), *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2014a), « OCDE@100 : Des politiques pour un monde en mutation », *Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître, Éditions OCDE.
- OCDE (2014b), *Réformes économiques 2014: Objectif croissance. Rapport intermédiaire*, Éditions OCDE.
- Oliveira Martins, J. et C. de la Maisonnette (2014, à paraître), « The Future of Health and Long-Term Care Spending », *Revue économique de l'OCDE*, Éditions OCDE.



- Röhn, O. (2011), « New Evidence on the Private Saving Offset and Ricardian Equivalence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 762, Éditions OCDE.
- Rose, D. (2010), « The Influence of Foreign Assets and Liabilities on Real Interest Rates », *Institute of Policy Studies Working Paper 10/09*.
- Thévenon, O. (2013), « Drivers of Female Labour Force Participation in the OECD », *Documents de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations*, n° 145, Éditions OCDE.
- Turner, D. et F. Spinelli (2013), « The effect of government debt, external debt and their interaction on OECD interest rates », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1103, Éditions OCDE.



Extrait de :

## OECD Economic Outlook, Volume 2014 Issue 1

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-1-en](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Perspectives de croissance et impératifs budgétaires à long terme », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2014 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-1-44-fr](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-44-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).